



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2768 | 63^e année | Du 2 au 15 avril 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

LA BANANE

Nicolas Sarkozy n'est jamais à cours de formules choc, même si celles-ci ne brillent guère par leur distinction... Réunissant quelques députés UMP à l'Élysée au lendemain de son discours de Saint-Quentin sur la moralisation du capitalisme, il aurait dit : « *Je me fais taper dessus mais j'ai la banane [sic]. C'est dur pour moi aussi mais en même temps, je rêvais d'être président de la République et je le suis, donc ça va...* » Grand bien lui fasse ! Voilà donc un homme « *heureux* », comme eût dit naguère Fernand Reynaud... Dans les années d'après-guerre, pour s'autopersuader que l'on mangeait bien on disait qu'une banane valait un bifteck. Voilà donc notre président bien armé en ces temps de crise. Son ennemi intime numéro 1 Dominique de Villepin n'est pas de cet avis : « *La question, c'est que le président de la République, l'institution qu'il représente, soit capable de faire preuve non pas de banane, mais de vision, d'anticipation, de sagesse.* » Et d'ajouter : « *On n'attend pas d'un président qu'il soit survitaminé, on attend qu'il soit sage* » et non qu'il aille « *de réforme en réforme sans toujours se poser la question des résultats* ».

Cette philosophie politique de base est assurément inaccessible au « *petit nerveux de l'Élysée* », comme le nomment les chansonniers, lequel est assurément victime de l'exigüité de son mandat. Vouloir refaire le monde en cinq ans est démentiel. Un roi saurait prendre méthodiquement son temps. Ainsi la banane débouche-t-elle finalement sur une question de régime...

M.F.

CONTRE LES NOUVEAUX PRIVILÉGIÉS

Une révolution royale !

PAGE 3



JUSTICE

Une affaire Colonna ?

L'unité nationale ne sortira pas renforcée de l'affaire Colonna. sur laquelle planent toujours bien des zones d'ombre. Rendez-vous en cassation.

van Colonna a donc été condamné ce vendredi 27 mars par la cour d'assises spéciale de Paris à la peine maximale : la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans. Ce verdict qui n'a guère été une surprise n'en a pas moins déclenché une tourmente politique.

Sans avoir qualité à nous prononcer sur le fond du procès qui dure depuis cinq ans, nous ne pouvons ignorer d'inquiétantes zones d'ombre. Comment M. Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, a-t-il pu bafouer la présomption d'innocence en parlant tout de

suite de Colonna comme de « *l'assassin* » du préfet Érinac ? Comment a-t-on pu écarter un témoignage selon lequel deux suspects seraient encore en cavale ? Comment a-t-on osé refuser une reconstitution qui s'imposait ? Ces questions posées dans *L'AF 2000* du 5 mars par Antoine Mellies n'ont pour l'instant reçu aucune réponse et tout peut laisser supposer que le procès fut essentiellement politique...

M. Sarkozy, aujourd'hui président, est pressé de s'affirmer comme celui sous lequel l'ordre règne, mais a-t-il pensé que, comme disait Maurras, la raison

d'État vaut ce que vaut l'État ? Car au-delà d'une affaire dont les éléments nous échappent, nous assistons à un nouvel épisode du drame vieux de plus de deux cents ans des rapports entre le pouvoir central jacobin et une province à forte personnalité. D'un côté le raidissement à l'extrême d'un État dépourvu par le système électoral de la force nécessaire pour faire concourir les libertés au bien commun ; de l'autre côté, une accumulation dans la population tenue en laisse de ressentiments qui peuvent favoriser les agissements de la subversion antinationale. Ainsi en ar-

rive-t-on parfois à des situations dramatiques et inextricables... Et quand coule le sang d'un représentant de la nation, la sanction doit évidemment être à la hauteur du forfait si l'on est sûr du vrai coupable.

L'unité nationale ne sortira pas renforcée de l'affaire Colonna. Les Corses, quand la vérité sera connue - sans doute en cassation - auraient toutefois grand tort de faire porter à la France les torts qui sont ceux de la République "une et indivisible". Un pouvoir capable d'être réellement arbitre au-dessus de populations jalouses de leurs libertés assumerait par sa seule présence la sauvegarde de l'unité nationale et couperait court aux tentatives de séparatisme. Ce pouvoir ne doit pas être fondé sur l'élection. Ce doit être celui du roi dont les ancêtres ont fait la France en respectant sa diversité historique.

MICHEL FROMENTOUX

CRISE



Sommet du G20

L'économie mondiale en mutation ?

PAGE 2

HISTOIRE



Cette année-là

987 : Tout commence à Senlis

PAGE 11

MONDE



Voyage présidentiel

À quand la vraie mort de la Françafrique ?

PAGE 16



» DÉBOIRES

Airbus menace de renoncer à produire l'A400M. Dans le *Spiegel* du 29 mars, son président, Thomas Enders, se déclare incapable de mener le projet à son terme « dans les conditions actuelles », alors qu'un retard de quatre ans était déjà annoncé. 180 transporteurs de troupes ont été commandés, par sept États : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Luxembourg et Turquie. L'avionneur les invite à assouplir leur cahier des charges et à prendre « une part de la responsabilité concernant les moteurs ».

» RELOCALISATIONS

Tandis que Renault rapatrie la Clio Campus, assemblée en Slovénie, L'Oréal décide de fermer une usine espagnole pour regrouper en France la fabrication européenne des produits "luxe". Deux exemples de "relocalisations", dont on aurait tort de se réjouir trop vite, puisqu'elles témoignent de la flexibilité croissante des outils industriels.

» OPTIMISME

Le 13 mars à Turin, lors du congrès national des comptables italiens, Jacques Attali a dit tout ce qu'il espérait du sommet du 2 avril : « Nous vivons sous la domination du modèle anglo-saxon, qui n'a aucun intérêt à [se] remettre en cause [...]. Avoir organisé le G20 à Londres, c'est comme organiser une réunion d'alcooliques dans un bar où l'on sert du vin. » (Propos rapportés par l'agence Ansa, cités par *Le Figaro*, 13/3/09)

G.D.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujot (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujot
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menuisier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Orniac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margailan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

□ SOMMET DU G20

L'économie en mutation ?

L'UE et les dix-neuf États les plus riches du monde se concertent face la crise. Alors que l'attention se focalise sur une illusoire régulation supranationale du capitalisme, la Chine avance ses pions pour changer la donne.

Ce jeudi s'ouvre à Londres la rencontre des pays du G20. Dans leurs nombreuses déclarations d'intentions, les dirigeants des premières économies mondiales - détenant plus de 80 % des richesses de la planète - ont montré leur volonté d'agir pour lutter contre la crise actuelle et mettre en place les mesures qui éviteront la suivante. Au menu se trouvent l'encadrement des fonds spéculatifs et de la rémunération des banquiers, les paradis fiscaux dont une liste noire devrait être publiée et contre lesquels des sanctions encore non définies devraient être prises, ou encore les réserves des banques en capital et la valorisation des devises. Emmenés par certains membres de l'Union européenne, comme la France ou l'Allemagne, une large frange des participants présentent ce sommet comme un pas important vers une régulation planétaire du capitalisme.

Illusions

Un vaste programme en apparence mais dont on sait déjà qu'il n'en ressortira que peu de choses concrètes. Si certains paradis fiscaux, à l'image de la Suisse, ont fait récemment, sous la pression des grandes puissances économiques, quelques concessions sur la levée du secret bancaire, il est patent que les pratiques de *dumping* fiscal, permettant notamment aux grandes sociétés de faire échapper une partie de leurs bénéfices à l'impôt, perdureront tant que ne sera pas remis en cause la libre-circulation des capitaux. Nous pouvons être tout aussi sceptiques en ce qui concerne la mise en place

d'une supervision des fonds spéculatifs par le Forum de stabilité financière (FSF) à la compétence élargie, regroupant tous les pays du G20 et renommé, pour l'occa-

mière fois, a été remis en cause le modèle de la mondialisation anglo-saxonne des années quatre-vingt-dix et 2000. Comble du coup de théâtre, cette remise en cause



LE QUARTIER DES AFFAIRES DE SHANGHAI
La Chine conteste la position hégémonique des États-Unis sur le plan monétaire.

tion, Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board). Cette nouvelle instance, sans réel pouvoir de coercition, sera bien désarmée face à la formation d'une nouvelle bulle spéculative.

Révolte chinoise

En résumé, aucune régulation supranationale du capitalisme ne se mettra en place à court terme. Tout porte donc à croire que cette nouvelle rencontre du G20 ira rejoindre les précédentes aux oubliettes de l'histoire... Mais elle pourrait aussi bien marquer les mémoires pour avoir été le lieu où, pour la pre-

est le fait de l'une des pièces maîtresses du dispositif : la Chine. L'Empire du milieu vient en effet de contester la position hégémonique des États-Unis sur le plan monétaire en demandant par la voix du gouverneur de sa banque centrale, Zhou Xiaochuan, l'adoption d'une nouvelle monnaie de réserve internationale pour remplacer le dollar. Celle-ci s'inspirerait des "droits de tirage spéciaux" (DTS), dont la valeur est liée à un panier de monnaie et qui ont été créés en 1969 comme avoir de réserve mondial par le FMI, pour compléter les réserves de ses pays membres alors que l'offre d'or et de dollars ne suffisait plus.

PATRICE MALLET

» CHRONOMÈTRE

Le Conseil d'État doit examiner le 3 avril une requête contre le refus du Conseil supérieur de l'audiovisuel de prendre en compte le temps de parole du président de la République au même titre que celui du gouvernement, apprend-on sur le blog de Jean-Marc Morandini (26/3/09). Cela tombe à pic, à l'approche d'une campagne électorale où Nicolas Sarkozy va s'imposer ouvertement.

» CAMOUFLET

Le Parlement européen a adopté le 26 mars une recommandation considérant, entre autres, « que garantir l'accès de tous les citoyens à Internet équivaut à garantir l'accès [...] à l'éducation et [...] qu'un tel accès ne devrait pas être refusé comme une sanction par des gouvernements ou des sociétés

privées ». D'aucuns y verront une nouvelle pique lancée contre le projet de loi "Création et Internet", censé endiguer le téléchargement illégal (voir *L'AF 2000* du 5 mars), en cours d'examen par l'Assemblée nationale.

» PRESSE

Les quotidiens ont gagné plus d'un million et demi de lecteurs en 2008 par rapport à l'année précédente, selon l'Étude de la presse d'information quotidienne (EPIQ) réalisée par Audiopresse. Les gratuits se taillent la part du lion : *20 Minutes* (taillonné par *L'Équipe*) compte 2,7 millions de lecteurs ; *Direct Soir* enregistre la plus forte progression. Dans ce contexte, les NMPP devraient mettre en vente quelques titres dans les boutiques Fnac et Virgin dès l'automne. Outre-Atlantique, le *Time* fait le pari du magazine à

la carte : les lecteurs sont invités à sélectionner des articles parmi diverses publications avant de recevoir leur "assortiment", au choix, par courrier postal ou électronique. Un avant-goût des services proposés bientôt sur les terminaux dédiés à la lecture de contenus numériques.

» HISTOIRE

Un téléfilm retraçant l'affaire Salengro sera diffusé sur *France 2* le mardi 14 avril à 20 h 35. Entres autres décors reconstitués pour le tournage : les bureaux de *L'Action Française*. Celle-ci participa à la campagne menée contre le ministre de l'Intérieur du Front populaire, très hostile aux ligues. Tout commença le 21 août 1936, avec la publication par *Gringoire* d'une accusation de désertion pendant la Grande Guerre. En dépit du soutien de l'Assemblée nationale, se trouvant confronté aux soup-

Dans l'immédiat, la proposition chinoise a très peu de chances d'aboutir, car les DTS ne peuvent raisonnablement concurrencer une monnaie souveraine, mais elle constitue un sérieux coup de semonce. La Chine, dont les énormes réserves de change comprennent près de 2 000 milliards de dollars, est en effet tout particulièrement concernée par la politique monétaire des États-Unis. Aujourd'hui, l'action de la Réserve fédérale américaine, qui fait tourner la planche à billets pour faire baisser les taux dans le cadre de la relance de l'économie, dilue jour après jour la valeur des avoirs chinois en dollars. En clair, la Chine ne veut plus payer pour permettre à la consommation des ménages américains de rester à flot.

Vers un rééquilibrage du système ?

Cette révolte porte-t-elle en elle « la rupture structurelle du modèle de croissance », comme l'analysent certains économistes ? Depuis plusieurs décennies, le monde a fonctionné sur un mode binaire : d'un côté, les pays émergents producteurs à bas coût salariaux ; de l'autre, les pays riches poussés par cette concurrence à délocaliser leurs usines et qui ont endetté leurs ménages. L'Asie a exporté sa production et la hausse de ses réserves de change a financé le crédit distribué dans les pays riches pour acheter, entre autres, des produits made in China. Cette montagne de dettes vient d'exploser lors de la crise des *subprimes* engendrant la récession actuelle. Le rééquilibrage du système que tente d'opérer la Chine peut donc être salutaire mais il est aussi le signe d'une nouvelle phase de la confrontation géopolitique et économique entre grandes puissances. Mais, le plus inquiétant est sans doute que le Vieux Continent, perdu dans ses illusions supranationales, semble totalement ignorant des enjeux et absent des débats.

çons de l'opinion, Roger Salengro se donna la mort le 17 novembre 1936. « Les polémistes [...] n'avaient certainement pas pu prévoir qu'ils allaient le pousser au suicide, mais ils voulaient clairement se débarrasser de lui », affirme le réalisateur Yves Boisset (*leblogtvnews.com*, 24/3/09). On surveillera la façon dont il traite Charles Maurras et Léon Daudet.

» AVORTEMENT

La diffusion de publicités en faveur de l'avortement pourrait être autorisée prochainement sur les chaînes britanniques. Le Comité des pratiques publicitaires télévisées a dévoilé le 26 mars des propositions en ce sens, auxquelles l'AFP a fait écho le jour-même. La Grande-Bretagne présenterait le taux de grossesses précoces le plus élevé d'Europe.

G.D.

□ CONTRE LES NOUVEAUX PRIVILÉGIÉS

Pour une révolution royale !

Tandis que l'inquiétude gagne nos compatriotes, l'indécence de certains patrons réactive la lutte des classes. Le gouvernement tente d'y remédier par un décret promulgué dans l'urgence, mais seul un roi pourrait œuvrer efficacement en faveur de l'unité nationale, d'autant plus nécessaire face à la crise.

Rien de tel qu'une situation de crise pour révéler les tares d'une société. La France donne depuis quelques semaines le spectacle d'un pays qui se disloque. Alors que les difficultés qui s'amoncellent devraient être affrontées dans l'unité, on cherche vainement qui peut encore parler le langage de la cohésion sociale, et amener chacun à assumer ses responsabilités au service du bien commun.

Alors que les Français voient chaque jour diminuer leur pouvoir d'achat et pour beaucoup craignent de perdre leur emploi, il n'entendent parler que des rémunérations phénoménales de certains patrons, des "bonus" et des *stock-options* qu'empochent des dirigeants d'entreprise ou des cadres de banque qui, par ailleurs, reçoivent des aides de l'État. À quoi est venue s'ajouter l'autre semaine la nouvelle que Bernard Tapie venait de toucher un chèque de 101 millions d'euros...

"Moraliser" le désordre ?

La colère gronde, c'est certain, et le gouvernement en est conscient puisqu'il multiplie les gesticulations. Ce lundi après-midi 30 mars, François Fillon, Premier ministre, n'a pas ménagé « certains patrons », qui, en s'octroyant des rémunérations inconsidérées, « jettent l'opprobre sur les chefs d'entreprise en général ». Et de préconiser des règles qui doivent « être renforcées en temps de crise ». D'où le décret publié ce mardi matin demandant aux dirigeants d'entreprise bénéficiant de fonds publics de « renoncer aux *stock-options* et *actions gratuites* ». Il est même annoncé qu'il n'y aura plus « d'attribution et de versement d'aide publique si l'entreprise est amenée à procéder à des licenciements importants ». Ces dispositions visent à rendre l'État « exemplaire », respectueux de



Manifestation pour une révolution royale...
Fête nationale de Jeanne d'Arc,
14 mai 2006
RENDEZ-VOUS LE 10 MAI
POUR LE PROCHAIN CORTÈGE !

règles d'éthique « de haut niveau », notamment pour « la part variable et les éventuelles indemnités de départ. »

Mesures de justice certes, mais qui ne font que rafistoler sous couvert de le "moraliser", un système dont la justice n'est pas la qualité première. Pour M. Fillon, d'ailleurs, ces mesures ne sont prises que jusqu'en 2010. « Au-delà, c'est changer de système économique », estime-t-il.

Nuit du 4 août...

On ne sortira donc pas du libéralisme, que Maurras définissait comme « la doctrine politique qui fait de la Liberté le principe fondamental par rapport auquel tout doit s'organiser en fait, par rapport auquel tout doit se juger en droit ». Système aberrant que celui du désordre établi qui ne sert en fin de compte que les forts, les nantis, les aigrefins sans scrupules ! Tant que ne sera pas mis en cause un tel fondement politique, l'État sera toujours impuissant à faire régner une bonne justice et devra se contenter de belles déclarations d'intention...

Le peuple de France, le "pays réel", perçoit que cela ne pourra pas durer. Hélas pour lui, les syndicats qui prétendent parler en son nom ne remettent jamais en cause le système. Ils organisent de grandes manifestations, ils tiennent de grands discours vengeurs, ils annoncent un Premier mai bruyant et "unitaire", mais leur souci principal est de garder en main leur clientèle en lui désignant les hommes à conspuer dans un esprit de lutte des classes. Véritables féodaux, ils ne sont pas moins obstinés que les patrons dans la sauvegarde de leurs "droits acquis", fût-ce au risque de mettre en péril le difficile équilibre économique.

Ainsi s'est installé un climat insupportable. Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, se serait plaint de voir les patrons et les banquiers jetés en pâture à l'opinion, comme si passait un vent de Nuit du 4 août... Mais pendant ce temps, on apprend qu'un Daniel Bouton, président du conseil d'administration de la Société générale, va toucher une retraite de 730 000 euros par an... Assurément il y aurait dans la France

d'aujourd'hui bien des privilégiés, voire des Fouquet, à remettre à leur place. Il faudrait une révolution, mais une révolution royale, comme celle que commençait Louis XVI contre certains privilégiés de son temps, quand des idéologues sans foi ni loi ont pris sa place. Une révolution royale ferait rendre gorge à ceux qui touchent des sommes indues ne correspondant pas à un véritable service du bien commun, mais sans semer la haine entre les classes, sans non plus prêcher l'égalitarisme qui appauvrirait tout le monde sans enrichir un seul pauvre. Le roi forcerait chacun, à sa place, du plus haut au plus bas de l'échelle sociale, à assumer humainement ses responsabilités tout en recevant le salaire dû à sa condition. C'est ce que promettait le roi dans le serment du sacre : « faire bonne justice à chacun selon ses droits ».

La souveraineté doit être incarnée

Ce que peut réaliser un être de chair et de sang agissant en père de famille, responsable lui-même de sa gestion devant ses propres enfants, n'est évidemment pas à la portée d'un parvenu qui s'agit au sommet de l'État et se préoccupe essentiellement de faire parler tous les jours de lui. M. Sarkozy fait vivre la France dans un tourbillon de réformes : au lieu de se poser en arbitre, en régulateur suprême des mécanismes économiques, en protecteur des affligés qui aspireraient à se sentir compris, il s'implique dans un domaine qui ne regarde en rien l'État : il réforme les mœurs ! Et les mille en un projets qu'il annonce, pour la plupart antifamiliaux (comme la réduction du congé parental ou le travail le dimanche), rompant même avec la simple morale naturelle (comme le statut du beau-père) n'auront pour effet que de renforcer les Français dans leur indi-

vidualisme à la recherche de l'assouvissement de tous les désirs proclamés comme des "droits"... Ce n'est pas ainsi que l'on surmonte des temps difficiles.

Les élections européennes de juin prochain offriront-elles quelque diversion ? Il ne semble pas que leur préparation passionne les foules. Les candidatures des défenseurs de la nation française ne cessent de se multiplier au risque de s'annihiler elles-mêmes. Les débats entre europhobes et souverainistes semblent s'effilocheur en l'absence d'une personne incarnant la souveraineté. Faire émaner la souveraineté de la simple volonté populaire d'être français ne saurait suffire à contrer ceux dont la volonté est d'être français autrement ou de n'être français que dans la seule mesure où ils trouvent dans cette appartenance de quoi satisfaire leurs désirs... La nation n'est pas un fait de volonté mais de nature, elle nous fait être ce que nous sommes ; elle est notre façon d'être au monde.



Les élections européennes de juin prochain offriront-elles quelque diversion ?

La souveraineté, au sommet de cette communauté de destin, doit être incarnée, à l'image de la nation elle-même, dans une hérédité. Le roi, chef de famille, mieux que n'importe quel homme de parti, garantirait la pérennité de la nation. Sa légitimité s'affirmerait naturellement, sans abandon, mais sans chauvinisme non plus, estimant, dans ses rapports avec les partenaires européens, à quelles délégations de souveraineté il pourrait consentir quand les circonstances l'exigeraient. Ce faisant, une France toujours plus française contribuerait au bien de l'Europe entière.

Encore une raison de rappeler au sommet de l'État la famille qui fit la France.

MICHEL FROMENTOUX

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF



L'exemple de Pierre Pujo

■ La victoire du "oui" dans le référendum pour l'adoption du statut départemental à Mayotte (voir page 5) démontre que, même avec peu de moyens, mais avec volonté et ténacité, l'Action française peut accomplir de grandes actions.

La part décisive prise dans ce succès par notre mouvement sous l'impulsion de Pierre Pujo le démontre. Une campagne de longue haleine menée dès 1974 a finalement obtenu gain de cause. En 1976 l'envoi par l'Action française à Mayotte de bulletins de vote

pour remplacer les bulletins officiels devait permettre aux Mahorais de choisir librement la France. Après une campagne de plus vingt ans, le résultat est là.

Certains de nos amis peuvent penser que nous sommes trop démunis pour agir efficacement. Mayotte vient de démontrer le contraire.

Que ceux qui le peuvent nous donnent en cette année 2009 les moyens d'entreprendre de nouvelles actions et de propager nos idées. Depuis le début de l'année,

il nous faudrait avoir déjà recueilli 6 000 euros pour faire face à nos échéances.

Participez sans tarder à notre campagne Cent euros pour l'AF. C'est urgent !

Merci d'avance.

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

IN MEMORIAM

Michel Herbert, l'homme-fidélité

Royaliste de cœur et de raison, il tenait une librairie dans le Quartier latin, où il accueillait de petits groupes débattant tour à tour de grands principes et de futilités... Son influence imprégna plusieurs générations d'étudiants, devenus grâce à lui de fervents et fidèles militants d'AF.

Quand Didier Roy me téléphona il y a quelques jours, pour me dire, avec quelques défaillances dans la voix : « Notre ami Michel Herbert est mort hier à l'hôpital de Bernay ! » ce fut pour moi un choc inimaginable ; je sentis tout à coup qu'une grande partie de moi-même m'était enlevée, comme si un demi-siècle d'indéfectible amitié avec cet homme très intelligent, très cultivé et très courageux n'avait jamais existé...

Ami de La Varende

Michel Herbert que je rencontrais quasi quotidiennement durant mon existence parisienne, dans ses deux magasins successifs, au Quartier latin, d'abord, rue de Vaugirard, plus tard vers Montparnasse, boulevard Raspail. Car Michel était libraire, royaliste (il ajouterait lui-même « évidemment ») et d'une loyauté totale, entière, à la cause monarchiste, comme au catholicisme le plus traditionnel.

Royaliste de cœur et de raison, comme nous l'avions appris de Bainville, de Léon Daudet et surtout de notre Maître, le grand, l'immarcescible Charles Maurras, nous nous retrouvions par petits groupes et par hasard dans la boutique de Michel où nous débattions tour à tour de grands principes et de futilités, en somme de ce qui fait une vie quotidienne pour chacun. Mais la rigueur intellectuelle de Michel nous ramenait toujours à l'essentiel : le roi ! Et la lecture commentée était évidemment *Aspects de la France*. D'ailleurs, du roi et de ses partisans, les rayons de sa librairie regorgeaient : Maurras, Bainville, Daudet, bien sûr, mais aussi les grands écrivains proches, au premier rang desquels figurait Jean Malard de La Varende, normand comme Michel, qu'il fit découvrir à un nombre considérable de nos jeunes amis et avec qui il entretenait des relations quasi filiales. Michel organisait, deux ou



trois fois l'an, des visites au château de Bonneville où résidait l'auteur de *Nez-de-Cuir*, où La Varende nous recevait avec un plaisir et une gentillesse manifestes, et où nous trinquions au "champagne Norman" (entendez un délicieux "cidre bouché").

Michel Herbert était un homme courageux et il valait mieux parfois le protéger que le pousser. J'en donnerai deux exemples qui m'ont marqué profondément. Un après-midi, en mai 68, il se hissa place de la Sorbonne, sur une table "empruntée" à un bistrot voisin et prononça un discours très étudié à la gloire du maréchal Pétain ! Quelques voix lui ayant intimé l'ordre de se taire, il répondit : « Vous avez proclamé l'interdiction d'interdire ; donc taisez-vous et laissez-moi parler ! » Ce qui fut fait et Michel parla une heure et demie !

Vers 1960, Xavier Vallat, ancien commissaire aux Questions juives du gouver-

nement de Philippe Pétain, publiait ses *Lettres Passe-Murailles*, souvenirs de prison et échange de billets avec son codétenu Charles Maurras. Michel Herbert décida d'inviter Vallat à faire une signature de son ouvrage dans sa petite boutique de la rue de Vaugirard. Puis il se mit en devoir de distribuer devant son magasin un tract annonçant cette signature.

Or, dans la maison jouxtant la librairie se trouvait le siège de l'Union des Étudiants juifs de France, qui, ayant recueilli un des tracts de Michel, s'empressa de lui interdire cette manifestation avec menaces des pires exactions s'il persévérait. Interdiction assortie de menaces, c'était insupportable pour Michel, qui nous en avertit. Au jour dit, Xavier Vallat arrive, est installé dans un léger fauteuil derrière le bureau de Michel et s'apprête à signer, car des livres, achetés par des clients, étaient

déjà empilés sur le bureau. Et disséminés dans les pièces contiguës ou dans la rue, nous étions une douzaine de "gros bras" décidés à assurer la sécurité de Vallat. Une heure plus tard, sept ou huit étudiants juifs, recouverts de leur kipa, sortaient de leur siège... Et nous ralliâmes le magasin de Michel. Les jeunes juifs bavardèrent avec le libraire qui rendit compte à Vallat, lequel décida de recevoir l'un de ses adversaires. L'interlocuteur choisi par ses camarades entra donc dans la librairie et, à l'invitation de Vallat, s'assit dans un fauteuil. La conversation eut lieu à huis clos. Simplement, de la rue, au travers de la vitrine, nous surveillions la pièce... À un moment, je vis le jeune juif se lever. D'un signe j'avertis mes amis. Stupéfaction, le juif inclina la tête et tendit la main à Vallat qui la prit, comme pour dire au revoir... Voilà ce qu'avait rendu possible l'homme que je pleure aujourd'hui et pour toujours.

Dernier hommage

Je voudrais dire au nom de toute l'AF et de ceux qui l'ont bien connu, ma sympathie très vive et profondément affectueuse à Marie Herbert son épouse et à ses enfants Philippe, Hugues, Bernard et tout particulièrement à sa fille Marie-Agnès, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu, comme sa petite-fille Marie-Laure Chaumette, fille de Marie-Agnès, qui, récemment entrée au couvent traditionaliste Mater Dei, a publié un mémoire de maîtrise à l'Institut catholique de la Roche-sur-Yon, intitulé *La vision de l'héroïsme dans trois œuvres de La Varende : Man d'Arc, Heureux les humbles et La Partisane*.

Michel Herbert a eu des obsèques religieuses en l'église de Thiberville, proche de Bernay, célébrées par le curé de sa paroisse, celui-là même qui, chaque 21 janvier, célèbre le saint sacrifice place de la Concorde, à Paris, là-même où fut répandu le sang de Louis XVI.

PIERRE CHAUMEIL
Président d'honneur
de l'Association professionnelle
de la Presse monarchique et catholique

P.S. On vaudra bien me pardonner cet hommage nécrologique un peu long quand on saura l'influence déterminante dont Michel imprégna plusieurs générations d'étudiants dont il fit des royalistes d'AF fervents et fidèles.

» USURPATEURS

Patrick Besson rapporte qu'il est devenu "royaliste" à l'été 1973. Depuis, le terme a été galvaudé ; il le déplore dans *Le Point* du 26 mars : « Je propose qu'on arrête d'appeler les partisans de Ségolène des royalistes. C'est une façon agaçante de nier dix siècles d'histoire de France. Sur la couverture de "Mon album de famille", de Michel de Grèce (Perin, 1996), la photo d'Isabelle de France, duchesse de Guise, mère du comte de Paris. Son air royal n'a rien de socialiste. [...] Quand il entend des jacobins [...] être appelés des royalistes dans les médias, Charles Maurras doit se retourner dans sa tombe, bien qu'il ait été sourd. Et Léon Daudet. Maurice Pujo. »

» SURSIS

Selon *Le Monde* (28/3/09), « le texte sur le "statut des beaux-parents" [...] ne devrait pas être inscrit à l'ordre du jour du

Parlement avant septembre ». D'ici là, le député UMP Jean Le-netti dirigera un groupe de travail afin d'« apaiser les esprits » au sein d'une majorité divisée.

» PRIME DE RISQUE

À la rentrée prochaine, les nouveaux enseignants de l'académie de Créteil ne seront pas affectés dans un collège classé "difficile" sans en faire la demande. Pour les y inciter, le rectorat offrira aux volontaires une "aide au logement" de 6 000 euros versés en trois ans, avec l'objectif de « stabiliser le personnel ». Les syndicats ne sont pas convaincus selon *Le Figaro*, qui a levé le voile sur ce projet le 25 mars.

» PENTAGONE

La France devrait disposer de son "Pentagone" en 2014. Celui-ci regroupera, autour du ministre de la Défense, l'état-major des armées (EMA) et ceux des trois armées, le Centre de planification

et de commandement des opérations (CPCO), la Délégation générale pour l'armement (DGA) et les directions et services du Secrétariat général pour l'administration (SGA). « Le projet est désormais et définitivement sur les rails », a assuré Hervé Morin lors d'une conférence de presse le 26 mars. Quelques jours plus tôt, Vincent Noce, journaliste à *Libération*, avait révélé que le permis de démolir le site des constructions navales de Balard, au sud du 15^e arrondissement de Paris, avait été signé le 19 février : « Le site [...] comprend plusieurs édifices datant des années vingt aux années cinquante. Seul le bâtiment administratif, de 1928, est protégé [...]. Le reste est voué à la destruction, y compris un bassin giratoire exceptionnel pour les maquettes de navire, dont la mairie de Paris avait demandé en vain le classement. Il est notamment reproché au ministère de la Défense d'autoriser cette démolition sans avoir conduit une étude de fond sur la

valeur historique de cet ensemble... » (*Secret Défense*, 19/3/09) L'espace ainsi libéré accueillera 10 000 personnes sur treize hectares. Selon la Défense, « le regroupement vise à améliorer la cohérence du ministère [...], à moderniser les conditions de travail du personnel, à réduire les effectifs de soutien en mutualisant ou en externalisant un certain nombre de fonctions et enfin à valoriser l'immobilier du ministère en optimisant le site de Balard et en cédant certaines emprises parisiennes ».

» DÉSERTION

La Marine nationale a lancé de le 26 mars une campagne de recrutement télévisée. La veille, Jean-Dominique Merchet dressait sur son blog *Secret Défense* ce tableau alarmant : « Entre 2005 et 2007, le nombre de candidats a [...] baissé de plus de moitié. [...] Moins de 10 000 candidats pour 3 500 places offertes en

2009, cela fait un peu plus de 2,5 candidats pour un poste, toutes spécialités confondues. La Marine reconnaît des difficultés à recruter dans "le cœur du métier", les métiers les plus technologiques, et constate une certaine désaffection pour l'embarquement. [...] "Notre taux de sélection s'effondre, reconnaissait [un haut responsable de la Marine]. On engage des gens dont on aurait même pas regardé le dossier il y a dix ans." »

» L'AFFAIRE

Mis en échec à l'issue d'un premier référé, Aymeric Chauprade a obtenu gain de cause le 23 mars auprès du tribunal administratif de Paris. Suspect de "conspirationnisme", il avait été évincé brutalement de plusieurs organismes de formation de la Défense. La Justice exige du ministère qu'il organise une procédure disciplinaire contradictoire.

G.D.

OUTRE-MER

Victoire pour Mayotte !

En optant pour le statut de département d'outre-mer, les Mahorais ont confirmé leur attachement à la métropole et leur préférence pour une structure qui leur offrira les meilleures garanties d'un développement maîtrisé.

Rien - et surtout pas les récents événements survenus en Guadeloupe - n'a pu détourner les Mahorais d'approuver en masse, dimanche 29 mars, le statut départemental qui leur était proposé. Le résultat - 95,2 % des suffrages exprimés - rappelle les scores obtenus lors des consultations précédentes : 99 % lors de la consultation d'autodétermination du 8 février 1976, 97,5 % lors de la consultation statutaire du 11 février suivant. Les Mahorais n'ont donc jamais varié dans leur attachement à la France, depuis cette époque, depuis 1958, année où ils avaient demandé que leur île devînt, dans le cadre de la nouvelle Constitution, département d'outre-mer, et même depuis 1841, lorsqu'ils avaient sollicité leur rattachement à la France pour se prémunir contre les visées des autres îles de l'archipel !

Ferveur populaire

Cette consultation était attendue depuis si longtemps que les Mahorais n'allaient pas boudier leur plaisir de se rendre aux urnes, puis de fêter joyeusement ce beau succès ! La soirée de dimanche a constitué une grande liesse populaire, où, autour d'un feu d'artifice à Mamoudzou, les Mahorais ont manifesté leur joie. Autre signe des temps : la voix de l'État comorien, estimant la consultation « irrégulière », n'avait été entendue par personne, et le fait d'être allé, dimanche soir, brûler le drapeau français devant l'ambassade de France à Moroni constitue du folklore...

Au moment où les Mahorais touchent enfin au but, on rappellera que ce magnifique succès, auquel ont participé les parlementaires actuels, Abdoulatifou Aly, Adrien Giraud, est le fruit du combat de la génération des no-

bon sens commandait d'aider au développement de Mayotte, seule île à présenter cohérence et stabilité dans l'archipel des Comores. L'adoption par la loi du 11 juillet 2000, après consultation des Mahorais, d'un statut de



tables mahorais des années soixante-dix - Marcel Henry, Younoussa Bamana - qui, dans des circonstances très difficiles, ont tenu ferme sur la revendication du maintien dans l'ensemble français, et de la poignée de métropolitains qui ont relayé avec efficacité leur message, au premier rang desquels se trouvait l'inlassable Pierre Pujo.

Longtemps, en effet, la revendication française et départementaliste a pris la forme d'un rapport de force extrêmement tendu. Puis, avec le temps, la faillite de la République comorienne aidant, les différents gouvernements ont compris que le

"collectivité départementale" constituait une première évolution destinée à préparer un futur statut départemental. Mais, dans les domaines importants de la fiscalité, de l'urbanisme, du droit social, du droit des personnes, l'île aux parfums restait régie par des dispositions dérogatoires du droit commun départemental, alors même que l'état civil restait embryonnaire.

Et maintenant ? Il ne faut pas sous-estimer le choc que constituerait, du jour au lendemain, l'application des dispositions fiscales et sociales du statut départemental à une île qui vit sur des structures traditionnelles, ne

connaissant pas le revenu minimum d'insertion. L'avenir du futur département est contenu dans la "feuille de route" proposée par le secrétaire d'État à l'Outre-mer le 16 décembre dernier, qui a servi de base à la consultation.

Ce document prévoit notamment que la convergence des aides sociales se fera à un rythme supportable pour les entreprises et les exploitations agricoles locales, aujourd'hui presque exemptes de charges sociales. Les allocations sociales existantes seront progressivement augmentées et celles qui n'existent pas, comme le RMI, seront mises en place aussi de façon graduelle, pour atteindre, dans un premier temps, le quart du montant métropolitain.

Rester unis

Le document prévoit aussi des évolutions de société majeures, comme l'alignement du droit des femmes sur celui des hommes et la fin de la reconnaissance de la polygamie. L'instauration d'un système judiciaire aligné sur celui de la métropole - les cadis perdant leur pouvoir juridictionnel pour devenir des "médiateurs" - n'empêchera toutefois pas de prendre, le cas échéant, des décisions sur la base du statut personnel de droit coranique des Mahorais.

La "feuille de route" prévoit l'intervention d'une loi, pour définir le futur statut départemental qui sera mis en application le 1^{er} janvier 2011. Mayotte deviendra alors le 101^e département français et le cinquième département d'outre-mer. Après avoir longtemps réclamé le statut départemental, les Mahorais ne peuvent pas manquer le nouveau défi qu'ils devront affronter : une application réussie du nouveau statut. Pour cela, ils doivent rester unis, comme ils l'ont été tout au long de la campagne de la consultation et comme ils l'étaient dans les années soixante-dix.

DIIDIER BÉOUTIS

Nullité du premier mariage de M^{gr} le Comte de Paris

M^{gr} le Comte de Paris communique :

Après trente ans de procédure, le Tribunal de la Sainte Rote Romaine a statué définitivement le 13 novembre 2008 sur la demande de nullité de mariage entre Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Duchesse de Montpensier.

Dans sa sentence (N° 158/08) la Sainte Rote Romaine constate la nullité du premier mariage du Prince. La Chancellerie du Tribunal de la Rote Romaine, dans son écrit officiel du 14 février 2009, autorise le Chef de la Maison Royale de France à se remarier.

Monseigneur le Comte de Paris et son épouse Madame la Comtesse de Paris assisteront donc ensemble au mariage du Dauphin le 2 mai 2009 à Sentis.

Pour ne pas ternir le bonheur de Monseigneur le Duc de Vendôme, celui de la Duchesse de Vendôme et les festivités de la Famille de France, ils avaient déjà décidé de différer leurs propres épousailles. Cette dernière cérémonie religieuse se déroulera chez des amis, dans le sud de la France, en septembre 2009.

HENRI
COMTE DE PARIS
DUC DE FRANCE



Paris le 19 mars 2009

P.S : Il convient de préciser qu'en droit canon la nullité d'un mariage ne remet aucunement en cause la légitimité des enfants du premier mariage.

SUCCÈS POSTHUME DE PIERRE PUJO

En ces jours où le combat de Mayotte pour rester française trouve son aboutissement, on ne peut que dédier une pensée émue à Pierre Pujo qui s'était engagé à fond pour sauver, avec la liberté de la belle "île aux parfums", l'honneur français. Dès 1974, notre directeur œuvrait sans relâche pour faire connaître partout l'attachement à la France de cette population unanime, effectuant lui-même plusieurs voyages dans l'île, rencontrant et conseillant les élus locaux de tous partis et toutes les associations, interpellant le président Giscard d'Estaing dans une conférence de presse à l'Élysée en 1974, alertant les confrères, envoyant les étudiants d'AF recueillir des signatures sur une pétition en plein congrès du RPR, faisant imprimer des bulletins de vote sauvages lors du référendum sur le statut de l'île en 1976.

Comme en tout ce qu'il entreprenait Pierre Pujo n'a jamais lâché prise : il n'eut de cesse de harceler les présidents Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac qui cherchaient à installer l'île dans un statut provisoire.

Une volonté aussi forte, même avec peu de moyens, eut raison contre le fameux "sens de l'histoire" et contre l'esprit d'abandon : la contribution de l'AF au sauvetage de Mayotte est un fait avéré qu'ont reconnu les hommes politiques présents en 1991 au 150^e anniversaire du rattachement à la France. Comme nous qui le voyions quotidiennement se démenant dans le plus grand désintéressement pour servir cette cause juste, plus d'un Mahorais doit aujourd'hui rendre hommage à Pierre Pujo pour une action d'éclat qui continue, parmi tant d'autres, d'honorer l'Action française

M.F.

* Lire Pierre Pujo : Mayotte la Française, France Empire, 1993.

SIGNES DES TEMPS

» RÉVISIONNISME

Encensé par la presse, Philippe Lioret, réalisateur du film *Welcome* racontant l'histoire d'un réfugié kurde désirant entrer en Grande-Bretagne, a déclaré que « les clandestins de Calais sont l'équivalent des juifs de 43 ». Heureusement pour Philippe Lioret, le délit de révisionnisme ne permet pas de condamner l'abus de références historiques indécentes...

» USURE

Courageusement, Philippe Marini, sénateur UMP de l'Oise, avait présenté une proposition de loi destinée à limiter les abus du "crédit revolving", proposant notamment de contraindre les établissements de crédits qui auraient proposé des prêts « manifestement disproportionnés » à contribuer financièrement à un fonds de

lutte contre le surendettement. Le gouvernement n'a finalement pas retenu les mesures les plus importantes de cette proposition de loi, mais souhaite rendre obligatoire sur les publicités une mention « Un crédit vous engage et doit être remboursé ». Plutôt que de responsabiliser les prêteurs indécents, on préfère donc prendre les consommateurs pour des imbéciles...

» ÉQUILIBRISTE

Nous avons moqué les propositions économiques du PS sur l'Europe, proposant une « politique de juste échange », c'est-à-dire "une politique européenne commerciale ajustée". Ce qui ne veut rien dire... L'équilibrisme Sarkozy n'est pas en reste en déclarant : « Entre protectionnisme et libre-échange, il faut peut-être garder un équilibre qui fait que de mon point de vue il n'y a pas de liberté sans règles. » On voit mal en effet comment il pourrait être possible de ne pas être d'ac-

cord avec cette quête de "l'équilibre". Mais concrètement, ça ne veut rien dire non plus...

» PAX AMERICANA

« Nous avons enraciné la démocratie ici » se félicite le général John Cooper, commandant des troupes britanniques en Irak. Une démocratie qui n'a pas empêché, en 2008, que plus de 6 000 civils irakiens soient tués dans divers attentats et attaques.

GUILLAUME CHATIZEL

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 16

SOUVERAINISME et démocratie

La dernière livraison des *Cahiers de l'indépendance* (n° 7) consacre son dossier au « retour de l'État ». Face à la crise, « l'authentique politique va-t-elle enfin retrouver ses droits » ? Tel est l'espoir de Paul-Marie Coûteaux. Ce "retour" incontestable dans les discours, ainsi que la profondeur du déclin - attribué à « l'idéologie supranationale qui règne [...] depuis quarante ans au moins », mériteraient par ailleurs d'être évalués précisément dans les faits.

Entre autres contributions au dossier : Marie-France Garaud rend hommage au « légiste » Jean Foyer ; Jean-Paul Bled s'indigne du "copinage" sarkozyste ; Christophe Boutin dénonce la perversité des partis ; Frédéric Poulon brosse le portrait d'un Keynes théorisant « la préférence nationale » ; Jean-Gérard Lapacherie défend le caractère sacré des institutions en s'appuyant sur l'histoire du vocabulaire.

Gérard Frémot brouille nos repères en attribuant plus ou moins au « libéral-capitalisme triomphant » la responsabilité d'accomplir le rêve anarchiste : « Sous prétexte de combattre l'"étatisme", la "société civile" se dresse [...] contre un État "minotaure" qu'elle souhaite ramener à la plus simple modestie. » Appliqué à l'économie, ce vœux inspire effectivement la circonspection, quoique le libre-échangeisme - tout particulièrement en Europe - ne suppose pas l'effacement complet de la puissance publique, cantonnée au pire à l'édiction de normes. Plus généralement, cela se heurte à la conception de l'État traditionnellement prônée par l'AF, qui entend justement le consolider en le concentrant sur ses fonctions régaliennes.

Invité à commenter la dernière réforme de la Constitution, Michel Clapié considère comme un « leurre » l'accroissement des pouvoirs du Parlement : condamné à transposer des directives européennes, celui-ci ne serait plus à même d'appliquer la « volonté » de la nation exprimée par ses « représentants ». Ce qui importe peu à nos yeux, la démocratie n'étant qu'une illusion... Nos faveurs vont à l'exécutif ! Lequel peut « éventuellement » être mis en minorité par ses partenaires au sein du Conseil de l'Union européenne (confondu dans l'entretien avec le Conseil européen). Le cas échéant, l'autonomie de l'État - et non de la nation, qui n'est pas souveraine par elle-même ! - s'en trouve effectivement affectée. Mais si Bruxelles n'était qu'un moyen pour le gouvernement français de contourner les lourdeurs parlementaires, nous serions les derniers à nous en offusquer...

GRÉGOIRE DUBOST

□ "DIVERSITÉ"

Une apologie du tribalisme

Des "Assises contre les préjugés" se tenaient le 15 mars. Au cœur des discussions : la formation des enseignants contre le racisme et l'emploi des étrangers en France. Les organisateurs ont délaissé momentanément la lutte antifasciste pour s'intéresser aux lycées des quartiers sensibles.

Et oui, la bêtise ambiante progresse désormais sur le terreau de l'apologie ethno-différentialiste ! Nos idéologues du communautarisme d'hier défendent désormais avec vigueur un modèle de société tribale à "la sauce française" : exacerbation des tentions raciales par le droit à la différence, sous couvert d'un pseudo-universalisme républicain qui ne dit plus son nom. Comment ne pas railler un gouvernement composé d'un ministère de l'identité nationale avec à ses côtés un actif commissaire à la Diversité, Yazid Sabeg qui, par seulement quelques interventions médiatiques, veut faire de la France l'exemple planétaire du communautarisme à l'américaine ?

Emploi des étrangers

Pour entreprendre ce vaste projet de lavage de cerveaux, quoi de plus profitable que de mettre à la barre les *holdings* du terrorisme intellectuel, à savoir SOS Racisme et l'UEJF (Union de Étudiants juifs de France) ? Ces deux associations ont en effet organisé le dimanche 15 mars les premières Assises nationales (n'y a-t-il pas une antinomie ?) de la lutte contre les préjugés, durant lesquelles plusieurs intervenants ont traité de l'urgence d'abolir définitivement tous les préjugés quels qu'ils soient. De nombreuses propositions ont été ébauchés et sont déjà soumises à discussion avec le président de la République depuis le 27 mars.

Deux thèmes ont largement dominé ce colloque exceptionnel : la formation des enseignants contre le racisme et la l'emploi des étrangers en France.

Même si nous ne pouvons avoir connaissance des politiques concrètes qui seront mises en place prochainement par Nicolas Sarkozy, le projet des formations vassales du PS a le mérite d'être clair ; selon Dominique Sopo, pré-

sident de SOS Racisme, « 6,5 millions d'emplois sont fermés aux étrangers, il faut agir de façon radicale ». Faut-il rappeler à ce nervis du gauchisme que la France connaît une période de crise économique sans précédent, avec un taux de chômage avoisinant au quatrième trimestre de 2008 les 8,2 % de la population active, taux

d'employés accèdent aux grandes écoles ne les attriste pas car, une fois de plus, ils n'ont cure du devenir tragique de la classe populaire et préfèrent sans conteste concentrer leurs efforts sur les zones d'éducation prioritaire qui, elles, croupissent sous le pédagogisme et les tensions communautaires.

l'envoi aux urgences d'un jeune juif à la suite d'affrontements d'une violence extrême. C'est désormais dans ces territoires libérés de la puissance étatique que nos gentils pédagogues sont venus s'affoler des dégâts commis par ces horribles préjugés. Ce sont ces gentils idéologues qui, sous la houlette de l'arriviste Harlem Désir et du pathétique Julien Dray, défendaient dans les années quatre-vingt-dix le droit à la différence et le refus de l'assimilation à l'identité française, stratégie politique bien rôdée par Mitterrand qui visait à exciter les tensions culturelles pour faire progresser le Front national et affaiblir le RPR.

On a les conséquences

Les effets désastreux de cette politique attendrissent aujourd'hui ces dangereux guignols qui continuent un peu plus à aggraver les tensions en n'observant les Français et les inégalités que sous le prisme de leur appartenance ethnique, religieuse, et sexuelle. Bientôt, votre plombier se présentera à votre porte comme arabe, blanc, juif, homo ou hétéro, etc. Le modèle méritocratique et assimilationniste qui fonctionna à merveille dans les années trente, puis battu en brèche par le regroupement familial de Giscard en 1974, avait fait émerger sur le devant de la scène politique les Senghor, Césaire, Monnerville qui manipulaient la langue française avec panache et talent. Que nous propose-t-on aujourd'hui ? Abdel Malik, Grand corps malade et Diam's ! Il serait de bon augure que ces politiciens en herbe méditent cette phrase magnifique de Bossuet : « Dieu rit des hommes qui critiquent les effets dont ils chérissent les causes. » Évidemment Bossuet n'était pas républicain...

ANTOINE MELLIÉS



ne cessant d'ailleurs de s'accroître et justifiant toujours plus l'arrêt de la politique de l'immigration et la mise en place de la préférence nationale ? Faut-il lui rappeler que chaque jour les entreprises françaises détruisent des dizaines d'emplois et ruinent des familles modestes d'ouvriers et d'employés qui ne rentrent jamais dans les critères de lutte contre les discriminations ?

Évidemment, l'idée que 3 % seulement des fils d'ouvriers et

Chose pour le moins surprenante, ces associations ont pour le moment abandonné la lutte antifasciste contre les "blancs racistes" et s'intéressent aux lycées des quartiers sensibles, à savoir ceux des Buttes Chaumont dans le 19^e arrondissement de Paris. Ces établissements laïcs se sont forgés la belle notoriété de places fortes des conflits entre communautés juives, arabo-musulmanes et afro-antillaises, dont la résultante aura été, au printemps der-

SONDAGES

Mieux vaut en rire...

D'après un sondage CSA publié pour justifier la réunion des Assises nationales contre les préjugés, le peuple de France est presque majoritairement raciste !



Cette enquête réalisée sur un échantillon national représentatif de 1 050 personnes, constitué d'après la méthode des quotas, révèle que 48 % des personnes interrogées pensent que les étrangers savent mieux profiter du système de protection sociale que les autres. Et pour 38 % d'entre eux, les juifs ont plus d'influence que les autres dans la finance et les médias.

Ce travail de diabolisation à l'emporte pièce devrait ravir Bernard-Henri Lévy qui usera de cet instrument de propagande pour affirmer de manière mathématique que les Français sont culturellement sujets à la xénophobie et à l'antisémitisme dans un prochain ouvrage, *L'idéologie française II* ! Quand 70 % de la population carcérale est de confession musulmane, est-ce un préjugé que de penser que parfois « les Arabes sont voleurs » ? Quand les Africains remportent les compétitions d'athlétisme à tous les niveaux, est ce un préjugé que de penser qu'ils sont plus forts physiquement que les autres ? Au nom de l'antiracisme, faut-il nier que les homosexuels sont statistiquement et scientifiquement plus touchés par le Sida (la muqueuse anale étant fragile, le virus s'y répand de manière plus propice) ? Enfin, quand la com-

mission nationale consultative des droits de l'homme enregistre une baisse globale des violences à caractère raciste et antisémite (chiffres de 2007), n'est-ce pas être victime de préjugés que de croire à la tentation raciste des Français ? Ces premières Assises nationales de la lutte contre les préjugés avait pour objectif « d'alerter l'opinion publique, de faire de la lutte contre les préjugés un domaine central de l'action politique et de créer une dynamique intellectuelle, associative et politique en fédérant un maximum d'énergies ». Avec si peu de statistiques sérieuses, ces assises ne sont-elles pas devenues l'agora du culte des préjugés par des bobos venus soulager le peu de conscience qui leur reste ? Allons, mieux vaut en rire...

A.M.

FINANCE & FISCALITÉ

Le secret bancaire résiste

Il existe un vieux fantasme de "l'argent caché", qui enfievre aujourd'hui les fonctionnaires de Bercy.. Parmi les pays les plus secoués à l'approche du G20 : la Suisse, figurant sur une liste noire établie par l'OCDE.

Après des semaines de controverses et de menaces politico-financières, le G20 réuni ce jeudi 2 avril à Londres, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, devrait entériner les propositions de l'OCDE en matière de fiscalité. Forum économique créé en 1999, le Groupe des Vingt (dix-neuf États plus l'Union européenne) représente les deux tiers du commerce mondial et environ 90 % du produit intérieur brut de l'ensemble des pays de la planète.

L'OCDE instrumentalisée

L'harmonisation des systèmes fiscaux n'est pas forcément la vocation première du G20. Mais la crise économique et financière est passée par là ; plusieurs pays en difficulté, dont les États-Unis à l'origine du désastre, mais aussi l'Allemagne et la France, voudraient bien récupérer une partie de la masse fiscale qui présentement leur échappe. D'où l'offensive déclenchée contre les "paradis fiscaux" et le secret bancaire, deux réalités distinctes.

Toutefois, selon les conclusions retenues par le Conseil européen du 20 mars, et les observations faites ensuite par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), des pays européens susceptibles de figurer sur une liste noire, notamment la Suisse, l'Autriche, le Luxembourg et le Liechtenstein, répondraient désormais aux "standards fiscaux internationaux", du moins dans une mesure jugée significative. Ces pays échapperaient donc à la stigmatisation et surtout aux sanctions économiques qui en résulteraient.

L'alerte aura été chaude, et le secret bancaire ne sortira pas intact de l'aventure. Jamais depuis l'affaire des fonds juifs en déshérence (1995-2000) la Suisse n'avait été secouée à ce point. L'attaque est à nouveau venue des États-

Cette liste noire contenait les noms de quarante-six pays ou territoires ; parmi eux figuraient la Suisse, l'Autriche, le Luxembourg, Andorre, le Liechtenstein, Monaco et plusieurs îles dépendant de la Couronne britannique.



Unis, cette fois par le biais d'une enquête ouverte contre la première banque helvétique, l'UBS, accusée d'avoir incité des citoyens américains à contourner le fisc de leur pays. Quelques pays européens, au premier rang desquels l'Allemagne, ont vu dans cette offensive de l'administration Obama une opportunité permettant de saper le secret bancaire, avec l'espoir de mettre la main un jour sur des capitaux échappant présentement à leur voracité.

Restait à instrumentaliser l'OCDE où la Suisse, pays membre, s'est laissé circonvenir par le secrétaire général de l'organisation, Angel Gurría, celui-ci faisant circuler au début mars une liste, en principe secrète, de pays qualifiés d'« insuffisamment coopératifs » en matière de fiscalité.

Destinée au sommet du G20, cette liste a donc été amendée. Il faut dire que sa divulgation, au fil de la rumeur, avait provoqué indignation et inquiétude dans les pays européens assimilés à des "paradis fiscaux" exotiques comme les Bahamas, Panama où l'île de Nauru. L'émotion a été particulièrement vive en Suisse, et elle n'est pas retombée. Non seulement le secret bancaire y est une valeur respectée, ressortissant à la protection de la sphère privée, mais la menace d'abolition pure et simple de ce système mettrait en jeu des sommes considérables : on parle de dix milliards d'euros gérés dans ce pays pour des clients étrangers non résidents, ce qui représente des milliers d'emplois dans le secteur bancaire et les services.

Aussi le Conseil fédéral, critiqué au départ pour sa mollesse, a-t-il réagi en activant sa diplomatie (qui a pu mettre en avant l'efficacité de la lutte menée par Berne contre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme), puis en adaptant son secret bancaire : la Suisse renonce à établir une distinction entre l'évasion fiscale, jusqu'alors non délictueuse, et la fraude fiscale. Comme le Liechtenstein et le Luxembourg, la Confédération accepte le principe d'un échange d'informations, au cas par cas, avec les pays enquêtant sur des faits manifestes d'évasion ou de fraude fiscale. Contrairement à ce qu'exigeait l'Allemagne, l'échange d'informations ne devrait donc pas être automatique.

Les nouvelles règles, si elles reçoivent l'agrément du G20, nécessiteront une renégociation des traités bilatéraux destinés à prévenir la double imposition. Des discussions exploratoires viennent de s'engager avec les États-Unis et le Japon.

Prudent Johnny

Cela étant, il ne faut pas trop attendre d'un assouplissement du secret bancaire qui, en tout état de cause, ne concernera pas les résidents étrangers payant leurs impôts en Suisse. C'est le cas, emblématique, d'un ancien "copain" de Nicolas Sarkozy, le chanteur Johnny Hallyday, qui a averti qu'en toute hypothèse il resterait fidèle à Gstaad, où il bénéficie d'un forfait fiscal. Ce régime du forfait, propre à certains cantons suisses, est toutefois critiqué par la Commission européenne.

Il existe un vieux fantasme de "l'argent caché", qui aujourd'hui enfievre les fonctionnaires de Bercy. Déjà en 1932, le gouvernement Herriot avait voulu s'attaquer au secret bancaire helvétique ; en vain, et le cabinet n'avait pas passé l'hiver. Mais il est vrai que, pas plus sous Sarkozy qu'à l'époque rad.-soc., le sort du secret bancaire ne se décide à Paris.

GUY C. MENUSIER

» COREPER



Philippe Étienne devrait être le prochain représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne. Selon *Euractiv* (30/3/09), il succédera le 14 avril à Pierre Sellal, en poste à Bruxelles depuis mai 2002, qui deviendra secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Formé à l'ENA, Philippe Étienne était depuis mai 2007 directeur de cabinet de Bernard Kouchner. Si le Quai d'Orsay confirme sa nomination, il participera aux réunions du Comité des représentants permanents (COREPER), une institution méconnue dont le rôle est pourtant capital, puisqu'elle prépare les travaux du Conseil des ministres.

» ROSÉ BARBARE

Autorisée pour les vins d'appellation, la production de rosé par coupage de rouge et de blanc est interdite pour les "vins de table" dans l'Union européenne. Poursuivant une réforme décidée par le Conseil en 2007, la Commission entend lever cette contrainte et s'aligner sur les pratiques de l'Organisation internationale de la vigne et du Vin (OIV) : « Il s'agit de donner à nos producteurs les mêmes opportunités qu'à ceux des pays tiers », explique-t-elle dans un communiqué du 25 mars. Réunis la veille en "comité de gestion", les représentants des États membres se sont accordés sur un nouvel étiquetage, censé répondre aux protestations auxquelles a fait écho notre précédent numéro : « L'expression "rosé traditionnel" [...] et [...] l'expression "rosé par coupage" [...] pourront être utilisées volontairement par tout producteur qui en respecte les critères. En outre, un État membre qui le souhaiterait pourra rendre l'une ou l'autre de ces expressions (ou les deux) obligatoire pour les vins concernés produits sur son territoire. » Mais non pour les produits importés apparemment.

» LA PAUSE !

Les candidats à l'entrée dans l'UE pourraient faire les frais de la crise, qui met en évidence la précarité économique des pays de l'Est. Si l'adhésion de la Croatie semble acquise, « le Monténégro, la Macédoine, l'Albanie et les autres pays des Balkans devront prendre leur mal en patience » prévient Jean Quatremer (*Coulisses de Bruxelles*, 18/3/09). La candidature de la Turquie serait la plus fragilisée selon lui : « En clair, si l'Union peut se payer la Grèce ou les pays baltes, elle n'a pas les reins assez solides pour soutenir un géant aux pieds d'argile. »

G.D.

VERS LE 7 JUIN

» DUO DE CHOC

"Interdit de spectacle", l'humoriste Dieudonné, passé maître dans l'art de la provocation antisémite, sinon antisémite, espère s'offrir une tribune à l'occasion des élections européennes. Il a lancé sa campagne le 22 mars. Citant en exemple Élie Domota, le fauteur de troubles antillais, il aspire à « embraser les banlieues ». Précisant que Robert Faurisson ne devrait pas figurer sur sa liste, « quoi que... », il a sollicité le soutien, entres autres, de Thierry Meyssan et Alain Soral. Celui-ci a répondu favorablement à son appel, proposant une discussion « entre insoumis de tous bords » dans un lettre publiée le 30 mars sur le site Internet d'Égalité et Réconciliation.

» DÉTAIL

Devant ses collègues du Parlement européen réunis à Strasbourg le 25 mars, Jean-Marie Le Pen a entonné un refrain bien connu sur les chambres à gaz homicides. Il réagissait aux propos de Martin Schulz, le président du

groupe socialiste, qui s'inquiétait qu'un « néga-tionniste » puisse présider la séance d'ouverture de la prochaine assemblée, dont le chef du Front national sera probablement le doyen. D'après l'AFP (24/3/09), Daniel Cohn-Bendit préférerait honorer un benjamin. Mais il ne sera « pas facile » de modifier le règlement du Parlement européen selon lui.

» RECYCLAGE

Jaurès aurait-il voté Front national ? Une affiche de campagne de Louis Alliot le prétend en s'appuyant sur cette citation : « À celui qui n'a plus rien, la patrie est son seul bien. » Cela au grand dam des socialistes, dont Nicolas Sarkozy s'était déjà approprié cette icône... Un joli coup de communication.



» DISPERSION

Constatant la multiplication des candidatures souverainistes, alors qu'un seuil de 7 ou 8 % des voix est nécessaire à l'obtention d'un élu, le blog du *Salon Beige* s'interrogeait le 24 mars : « Est-ce ainsi que l'on va empêcher

l'application du traité de Lisbonne ? » Cela n'y changera pas grand chose. Les députés au Parlement européen n'ont pas vraiment de pouvoir en la matière, où les États demeurent maîtres du jeu en dépit des pressions canalisées par Bruxelles. Or, les eurosceptiques peinent à transformer l'essai à l'issue des scrutins à thématique "européenne" : leur incapacité à mettre à profit leur victoire au référendum de mai 2005 en fut une illustration patente.

» COMMISSION

Les socialistes européens s'opposent mollement au président de la Commission. Réunis le 19 mars à Bruxelles, ils ont été « incapables de s'entendre sur un candidat qui aurait porté leur couleur », observe Jean Quatremer (*Coulisses de Bruxelles*, 19/3/09). « Il a même été demandé à Martine Aubry [...] de mettre la pédale douce sur sa volonté de créer un front anti-Barroso. » Son souhait est d'autant plus difficile à réaliser que trois gouvernements socialistes soutiendraient la reconduction du président sortant, en Grande-Bretagne, en Espagne et au Portugal.

G.D.

Nous voici réunis dans la même ferveur pieuse, dans le même sentiment profond de la justice, dans la même communion d'esprit pour commémorer le dixième anniversaire du martyre du peuple serbe, victime de la plus injuste, de la plus abominable, de la plus criminelle, de la plus sale des guerres dans l'histoire de l'humanité, la guerre que l'Otan a menée contre la Serbie tout au long du printemps 1999.

Et quand je dis cela, je pèse bien mes mots, car on n'a jamais vu dans l'histoire du monde une telle disproportion de forces en présence : d'un côté la plus grande et la plus puissante alliance militaire de tous les temps, l'Otan, représentant dix-neuf États, totalisant près d'un milliard d'individus et disposant de moyens illimités dans tous les domaines, et de l'autre côté un seul pays, la Serbie, comptant, elle, à peine dix millions d'âmes et ne disposant que de moyens militaires, politiques, économiques et médiatiques infimes par rapport à ceux de l'Otan.

Il va sans dire que la Serbie n'avait jamais fait le moindre tort à aucun des pays appartenant à

IL Y A DIX ANS

1999-2009 : Le martyr de la Serbie

Lors d'une soirée organisée par les Éditions L'Âge d'Homme à l'occasion du dixième anniversaire de l'agression de l'Otan contre la Serbie, le 25 mars 2009 à la Salle Lumière à Paris, notre ami Komnen Becirovic a prononcé un vigoureux discours dont nous publions de larges extraits.

la coupable, j'allais dire à la scélérates alliance. En fait la Serbie ne faisait que défendre la partie la plus sacrée de son territoire, le Kosovo, contre l'ennemi séculaire albanais. Par ailleurs, cette guerre, à la différence des autres, fut une guerre chimique, radiologique, polluant à jamais le milieu naturel et, par conséquent, meurtrière, non pas seulement pour ceux qui la subissaient à ce moment-là, mais pour les générations à venir, aussi bien des humains que d'autres êtres vivants.

Orgie criminelle

Toujours est-il qu'à cette heure-ci, il y a dix ans, la Serbie était mise à feu et à sang par des bombardiers de l'Otan qui, d'abord, par centaines, tels des oiseaux de la mort, s'étaient abattus sur la Serbie et le Monténégro, dans la nuit du 24 au 25 mars, puis allaient le faire par milliers, voire par dizaines de milliers jusqu'à enténébrer les cieux printaniers de la Serbie. Car cette orgie criminelle devait se poursuivre pendant soixante-dix-huit jours et nuits, sans la moindre pause même pour la fête de Pâques ; telle a été la soif du mal de nos humanistes, fauteurs de cette abomination. De médiocres *leaders* de grandes nations, un Clinton, un Blair, un Schröder, un Chirac avec la sinistre Albright et le lamentable Solana parmi eux, s'étaient soudain métamorphosés en cavaliers de l'apocalypse. [...]

Quel fut le prétexte pour cette explosion du mal sans précédent dans l'histoire humaine ? Les caciques de l'Occident s'étaient mêlés, sans y rien comprendre ni connaître, d'un conflit historique demi-millénaire entre Serbes et Albanais durant lequel ces derniers, agissant à l'ombre de divers règnes esclavagistes, turc, germano-italo fasciste et titiste communiste, s'étaient implantés au prix de la terreur la plus effroyable au cœur de la Serbie, au Kosovo et en Métochie, en y de-

venant ainsi majoritaires. Or, les personnages que je viens de citer avec des hordes de propagandistes tout aussi ignorants qu'eux, mais également corrompus et avides du mal, avaient perverti ce long conflit historique en un conflit idéologique, plus précisément droit-de-l'homme.



Évidemment, dans leur aberration et dans leur mauvaise foi, ces dirigeants indignes - ne retenant de cet antagonisme multi-séculaire que la dernière décennie du XX^e siècle où les Serbes avec Slobodan Milosevic auraient prétendument pratiqué l'apartheid, voire envisagé l'extermination jusqu'au dernier d'un million d'Albanais de la province - jugèrent qu'il fallait de toute urgence secourir ces derniers, quitte à détruire la nation serbe tout entière. Ou, tout au moins, à la rejeter à l'âge de pierre.

Soif de puissance

Les quatre grands agresseurs avec la flopée de leurs petits minables acolytes, assurèrent agir en archanges des Droits de l'homme et de la Démocratie, alors qu'ils n'agissaient qu'en mercenaires du mal héréditaire albanais antiserbe moyennant lequel ils assouvissaient parfaitement leur propre volonté de puissance. [...]

Quel fut le bilan de cette action démoniaque de l'Otan dans les Balkans ? Environ 5 000 hommes, femmes et enfants morts, le plus souvent déshiquetés ou carbonisés, deux fois autant de blessés, des centaines de milliers d'Albanais d'abord, des Serbes ensuite jetés sur les routes

qui est la nôtre, puisque avec les soixante-dix mille sorties qu'effectuèrent leur aviation, ils portèrent atteinte aux cieux éternels, notamment en lacérant la couche d'ozone au-dessus de l'Europe méridionale et en aggravant ainsi l'effet de serre et, par conséquent, le dérèglement climatique.

Le crime a porté ses fruits noirs en ces dix années écoulées sur le plan humain, écologique, climatique, mais aussi sur le plan éthique et politique, puisque les fauteurs du mal ou leurs successeurs, s'obstinant dans l'erreur, reconnurent, en février 2008, le Kosovo serbe albanisé où quelque cent mille Serbes y restent encore vivant dans des ghettos, comme État indépendant, mutilant ainsi une Serbie, déjà meurtrie, de 15 % de son territoire, ainsi que de mille ans de son histoire et de sa mémoire.

"Justice" internationale

Aussi leur parodie du tribunal de la Haye a-t-elle tourné pendant tout ce temps à plein régime, en faisant emprisonner, juger et condamner à de lourdes peines un grand nombre de responsables serbes civils et militaires, alors que les responsables albanais, couverts de sang, étaient laissés en liberté ou blanchis de toute accusation. La seule réussite dont ils peuvent tristement s'enorgueillir, fut la mise à mort de Milosevic parce que, tel un héros mythique, il les avait défiés et transformé son banc d'accusation en une tribune de la vérité serbe occultée et étouffée depuis des années. Mais comme l'enfer n'arrête pas de réclamer son lot de victimes, ils viennent de s'offrir pour ce dixième anniversaire de leur méfait, la détention à vie de quatre généraux serbes dont le seul crime aura été d'avoir héroïquement défendu leur pays face à l'agression de l'Otan. [...]

KOMNEN BECIROVIC

La mue de la droite italienne



Le week-end dernier s'est tenu à Rome le congrès unificateur de la droite italienne. Jusqu'alors, le Peuple de la liberté (PDL) n'était qu'une machine électorale fédérant principalement le parti de Silvio Berlusconi, Forza Italia, et celui de Gianfranco Fini, l'Alliance nationale, héritière infidèle du Mouvement social italien (MSI, néofasciste). Désormais constitué en véritable parti, le PDL réunit les deux anciennes formations sous une seule et même étiquette. Dans les faits, la mouvance berlusconienne absorbe l'Alliance nationale, qui s'est d'ailleurs dissoute une semaine auparavant avec la bénédiction de Fini. Ce processus d'intégration vient de loin, depuis qu'au congrès du MSI de Fiuggi (Latium) en 1995, Gianfranco Fini a rompu avec les références néofascistes pour créer l'Alliance nationale, mouvement conservateur à vocation gouvernementale. L'habileté de Silvio Berlusconi fut alors de passer outre aux protestations et d'accueillir cet allié qui allait rapidement faire de la sur-enchère démocratique. Président de la Chambre des députés depuis les législatives d'avril 2008, Gianfranco Fini a atteint l'un de ses principaux objectifs, obtenir la reconnaissance du sérail politique. Respecté en Italie comme à l'étranger, il se pose en arbitre, ménage les hommes qui comptent à gauche et, enfin, s'imaginer fort bien en "dauphin" de Berlusconi. Mais là, le PDL étant tout sauf monolithique, ce n'est pas gagné d'avance.

G.C.M.

ÉTAT DE SIÈGE

Strasbourg est « en état de siège », annonce *Le Figaro* (30/3/09). La capitale alsacienne se prépare à accueillir, en partenariat avec Kehl et Baden-Baden, le sommet des soixante ans de l'OTAN. 25 000 policiers français et allemands quadrilleront les rives du Rhin, freinant les ardeurs des cinq à six mille "cas-seurs" attendus. Parmi les sujets abordés : les relations avec la Russie ; la refonte du "concept stratégique", toujours pas remanié depuis les attentats du 11 Septembre, en dépit de l'adoption de "directives politiques globales" ; le borbier afghan, où la situation est encore fragilisée par la stabilité précaire du Pakistan voisin (voir ci-contre). Prochainement, la

France devrait d'ailleurs envoyer là-bas entre cent et cent cinquante gendarmes, censés « contribuer à la formation de la police locale, jugée inefficace et corrompue » (*Secret Défense*, 23/3/09). Cherchant un succès dont ils pourraient se parer devant les commentateurs, les organisateurs du sommet mettront probablement en avant la "normalisation" des rapports entre la France et l'Alliance atlantique. On en surveillera les conséquences à la lumière des politiques menées à l'avenir. « Car, en vrai et comme toujours, la France, l'Europe puissance, l'avenir de l'OTAN - alliance qui maintient la paix ou poile à gratter source de tension - seront ce que nous en ferons », proclame François Duran sur le blog de l'Alliance géostratégique. « De l'habileté, de la

volonté » - ou bien de la médiocrité et de la servilité - « de ceux qui auront à [façonner cet outil], et de la manière dont ils en useront, dépendront sa destinée nouvelle, puisqu'il a déjà entamé, d'une certaine manière, son deuxième âge. [...] La trahison, la vraie, sera de se laisser porter, telle une feuille morte, par l'air du temps, de quelque bord que vienne la brise, sans imagination ni volonté, abdiquant ainsi notre bien le plus précieux, nous avertit le stratège : la liberté d'action. »

Le comportement des généraux envoyés à Norfolk, dépositaires du "commandement allié pour la transformation", sera significatif. Mais la République est-elle à la hauteur ?

G.D.

Le sort d'un pape n'est pas d'être heureux en ce monde, encore moins d'être médiatiquement adulé. Benoît XVI ne cultive aucune illusion à ce sujet, et là réside sa grande force. Pendant qu'il se penchait l'autre semaine sur les misères de l'Afrique noire si vite et si mal décolonisée, multipliant les paroles de paix, dénonçant la corruption des élites, appelant à mettre fin au tribalisme, fustigeant les puissances économiques qui ne voient dans ce continent qu'un marché, en somme traitant des vrais soucis de ces populations qui lui furent immensément reconnaissantes, voilà que l'Occident des nantis, des jouisseurs sans foi ni loi, des obsédés de bacchanales le montrait du doigt comme un pestiféré. Toutes les horreurs versées sur son compte ne pouvaient intimider le représentant du Christ à quelques jours de célébrer la Passion, et les aboyeurs des ondes et des écrans, qui ne savent jamais ce qu'ils font, en auront été quittes pour préparer au Saint-Père une couronne d'étrons semblable à celle dont Léon Bloy désirait être ceint quant il entrerait en paradis.

La mort

Qu'avait donc dit Benoît XVI pour déclencher ce que certains de nos confrères ont nommé un tel « lynchage » ? Dans l'avion qui l'emmenait mardi 17 mars à Yaoundé, capitale du Cameroun, répondant à un journaliste, il avait déclaré (selon la traduction littérale par Jean Sevilla dans *Le Figaro-Magazine* du 28 mars) : « On ne peut vaincre ce problème du Sida uniquement avec de l'argent ou des slogans publicitaires. Si l'âme n'y a pas, si les Africains

AFRIQUE

Benoît XVI ne se laisse pas intimider

Le voyage du pape en Afrique a été marqué par une nouvelle polémique sur le préservatif, éclipsant les appels à la reconstruction du continent. Le message de l'Église semble difficilement compréhensible pour les médias.



ne s'aident pas, on ne peut résoudre ce fléau en distribuant des préservatifs ; au contraire ils augmentent le problème. »

Il semble que la salle de presse du Vatican ait rajouté : "risque" d'augmenter. De toute façon, les faiseurs d'opinion n'ont voulu entendre que ce qui leur est apparu comme une atteinte à la sacrosainte vertu du préservatif. Ils ont alors traité le pape comme un criminel. Tout le reste du propos pontifical leur a échappé : d'abord le bel hommage à la Communauté de Sant'Egidio, qui se dépense sans compter dans la lutte contre le Sida en Afrique ; et, bien sûr, ce

passage fort : « La solution ne peut se trouver que dans une humanisation de la sexualité, c'est-à-dire un renouveau spirituel et humain qui apporte avec soi une nouvelle manière de se comporter l'un avec l'autre, et une véritable amitié également et surtout pour les personnes qui souffrent, la disponibilité, même au prix de sacrifices, de renoncements personnels, à être proches de ceux qui souffrent. »

Ce rappel de la nécessité d'une éducation à l'abstinence et à la fidélité à un seul partenaire est justement ce que refusent d'entendre les libertaires qui au nom

des Droits de l'Homme veulent imposer à tous comme un progrès le débile principe "mon corps est à moi" permettant de se livrer quand on veut, avec qui l'on veut, à tous les ébats imaginables. Ils mentent quand ils disent que le préservatif seul évite la transmission du Sida, car ce morceau de caoutchouc est plus sûrement efficace pour ne pas avoir d'enfant que pour éviter le Sida (le virus est plus fin que les spermatozoïdes). Ils font le malheur des jeunes quand ils leur inculquent cette fausse impression de sécurité pour les inciter toujours plus au tourisme sexuel. Ce qui, évidemment, "augmente le problème".

Qui donc tient un langage de mort : les fanatiques du préservatif multipliant, avec de fausses protections, les occasions de côtoyer la mort, ou le Saint-Père appelant les personnes à l'effort qui les grandit, les ramenant ainsi vers le véritable amour qui, plus qu'à se "préservatif" de l'être aimé, tend à se donner et à engendrer la vie ?

La vie

Champion de la vie contre la culture de mort, Benoît XVI l'a été tout au long de ce voyage, malheureusement endeuillé samedi 21 mars en Angola par une bousculade au stade de Luanda où la foule était très dense. Le pape a

prié avec ferveur pour les deux jeunes filles décédées et pour les nombreux blessés.

La veille, à la présidence de la République angolaise, il avait dénoncé les erreurs à la mode sur les droits de femmes : « Combien est amère l'ironie de ceux qui pro-meuvent l'avortement au rang des soins de la santé des "mamans" ! » Au sujet de la femme encore, dimanche 22 : « Dans une civilisation comme la nôtre, dominée par la technique, on ressent le besoin de cette complémentarité de la femme, afin que l'être humain puisse y vivre sans se déshumaniser complètement... [...] La présence maternelle dans la famille est tellement importante pour la stabilité et la croissance de cette cellule fondamentale de la société, qu'elle devrait être reconnue, louée et soutenue par tous les moyens possibles. »

Ainsi parle le souverain pontife réputé sans cœur par les tenants d'une super-religion droite-de-l'hommiste qui tient si peu la route qu'elle est obligée pour se justifier de désigner sans cesse un nouveau bouc-émissaire. Bien sûr il n'en a cure. Son voyage en Afrique a été un immense réconfort pour les populations. Les clameurs de haine n'auront jamais le dernier mot.

MICHEL FROMENTOUX

Attentat suicide perpétré à Jamrud par les islamistes radicaux vendredi dernier - cinquante morts au moins -, attaque à main armée d'une caserne ce lundi à Lahore : on ne compte plus le nombre d'attentats et de victimes dans ce grand pays, doté d'armes nucléaires et à la position stratégique si importante.

Le Pakistan couvrait une période de turbulence. Le mal est profond et la responsabilité principale, mais non exclusive, en incombe à la politique américaine depuis quelques années. Nous en avons régulièrement analysé les séquences et, hélas, les événements nous donnent raison.

Asif Ali Zardari, "veuf Bhutto", comme on le nomme parfois, connu pour sa réputation de corruption, a été pratiquement imposé à la tête du pays par l'administration Bush avec deux objectifs majeurs : restaurer "la démocratie" et surtout laisser les forces armées américaines mener librement la guerre contre les islamistes radicaux dans la zone tribale et à partir du territoire pakistanais contre les Taliban en Afghanistan. Particulièrement impopulaire, le président Zardari n'a eu d'autre recours pour gouverner que de faire emprisonner ses opposants, tenter de museler la

PAKISTAN

Un pays au bord du chaos

Imposé par l'administration Bush, le président Zardari se maintient difficilement au pouvoir, dans un pays où l'on ne compte plus les attentats.

presse, chose difficile dans un pays où la liberté d'expression est assez respectée ; il s'est abstenu de rétablir le pouvoir judiciaire et s'est prémuni du retour à la tête de la Cour suprême du juge Chandhuy, assigné à résidence.

Contestations

L'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche a donné des ailes aux opposants. À l'appel de Nawaz Sharif, rival politique de Zardari (lui aussi en résidence surveillée), une "marche sur Islamabad" a été organisée. La police n'a pu l'endiguer. Une vague irrésistible menaçait de plonger le pays dans le chaos absolu.

Sur la pression de Washington, Mme Clinton a dû téléphoner elle-même à Zardari ; confronté à un ultimatum de l'armée, le président a reculé sur tous les points. Chaudhry et Nawaz Sharif libérés, le pouvoir judiciaire rétabli :

Zardari est nu. Personne n'ignore, au Pakistan et ailleurs, qu'il n'est plus apprécié à Washington, ni soutenu par l'armée et son chef le général Kyani. Richard Holbrooke (naguère chaud partisan de la mise en orbite de l'ayatollah Khomeiny pour "stabiliser" l'Iran et renverser le Shah), qui mène la politique américaine dans la région avec le titre du représentant spécial, exige "un homme sûr", totalement obéissant, à la tête du pays. Il n'y a que Zardari, mais combien de temps tiendra-t-il ?

L'action des Américains contre les islamistes a produit, dit-on, quelques résultats positifs ; certains chefs présumés d'El Qaida auraient été tués. Pourtant l'impopularité de cette opération, considérée comme une ingérence intolérable, ne cesse de se développer au Pakistan. Comme naguère l'utilisation du Cambodge par les Américains pour frapper le Vietnam avec les résultats que

l'on sait. Combien de temps pourra-t-on endiguer cette vague nationaliste, terreur pour tous les extrémistes ? Même Richard Holbrooke n'a pas de réponse !

Insurgés protégés

Le mollah Omar, chef suprême des Taliban, dont la tête est théoriquement mise à prix par Washington, est installé quasi-ouvertement à Quetta (Kovéiteh), capitale du Béloutchistan pakistanais d'où il dirige l'insurrection en Afghanistan. Les services spéciaux pakistanais - un État dans l'État - le protègent et Zardari n'y peut rien. L'autre dirigeant de l'insurrection afghane, Hekmatyar, est installé à Méched dans l'Est de l'Iran. Bien que sunnite fanatique, il est généreusement aidé par les ayatollahs chiites de Téhéran, qui fournissent également armes et argent aux autres fractions 'insurgés islamistes.



Washington voudrait négocier avec le mollah Omar et Téhéran. Est-ce possible, et à quel prix ? Sur le plan intérieur et économique, la politique de Barack Obama inspire plutôt confiance. Sa politique proche-orientale, surtout dans le conflit israélo-palestinien est, pour le moment, illisible, et en ce qui concerne l'arc Iran, Afghanistan, Pakistan, elle va, croyons-nous, droit dans le mur. Malheureusement, la débâcle américaine dans cette région concerne l'Occident tout entier. Il serait dangereux de s'associer aveuglément à une politique si imprudente.

PASCAL NARI

□ UNE ENQUÊTE SOUS LA RÉGENCE

Recherche et développement économique

La France pré-industrielle savait déjà, grâce au Régent, mettre la connaissance des sciences et des techniques au service de la politique. En témoigne l'enquête commandée aux intendants en 1716, afin de dresser un panorama complet de l'activité et des ressources du royaume.

Vers la fin du règne personnel de Louis XIV, une grande enquête portant sur la vie du royaume avait été demandée aux intendants. Ses résultats devaient être présentés au duc de Bourgogne, le fils aîné du Grand Dauphin. Mais celui-ci mourut en 1712. Les intendants, accablés de multiples tâches au cours de la guerre de Succession d'Espagne, n'avaient pu rendre dans la plupart des cas que des mémoires essentiellement administratifs, n'apportant que peu d'informations sur la vie économique et les ressources du royaume.

Le rôle de l'Académie des Sciences

La Régence (1715-1723) ne devait laisser, dans beaucoup d'esprits, qu'un souvenir mitigé : difficultés puis catastrophe financière avec le système de Law, fin de la contrainte morale qu'avaient imposée les dures années de la guerre de Succession d'Espagne. La vie privée du jeune Philippe, duc de Chartres, puis duc d'Orléans, promu régent, n'avait pas été exempte de critiques. En fait, les sottises et les calomnies n'avaient fait que dissimuler une vive intelligence, un esprit critique et une soif de connaissances scientifiques exceptionnelles. Sa formation, due à Guillaume Homberg, son médecin, mais aussi son professeur de chimie, a compris des études dirigées par celui-ci ainsi que des expériences dans le laboratoire qu'il avait fait aménager dans sa résidence du Palais-Royal. Il participait à des réunions de l'Académie des Sciences qu'avaient fondée, en 1666, Louis XIV et Colbert.

On s'y demandait quels services les sciences pouvaient rendre à l'État. L'une des premières décisions du Régent, dès qu'il eut assumé le pouvoir, avait été de consulter l'Académie des Sciences sur les moyens de restaurer la situation économique du royaume. Il décida qu'une nouvelle enquête serait effectuée selon des principes fixés par l'Académie. Or, celle-ci avait commencé une *Description des arts et métiers*, dans le dessein de mettre à la disposition d'un large public des informations concernant les méthodes, les techniques utilisées dans de nombreux domaines, agricole, industriel et commercial.

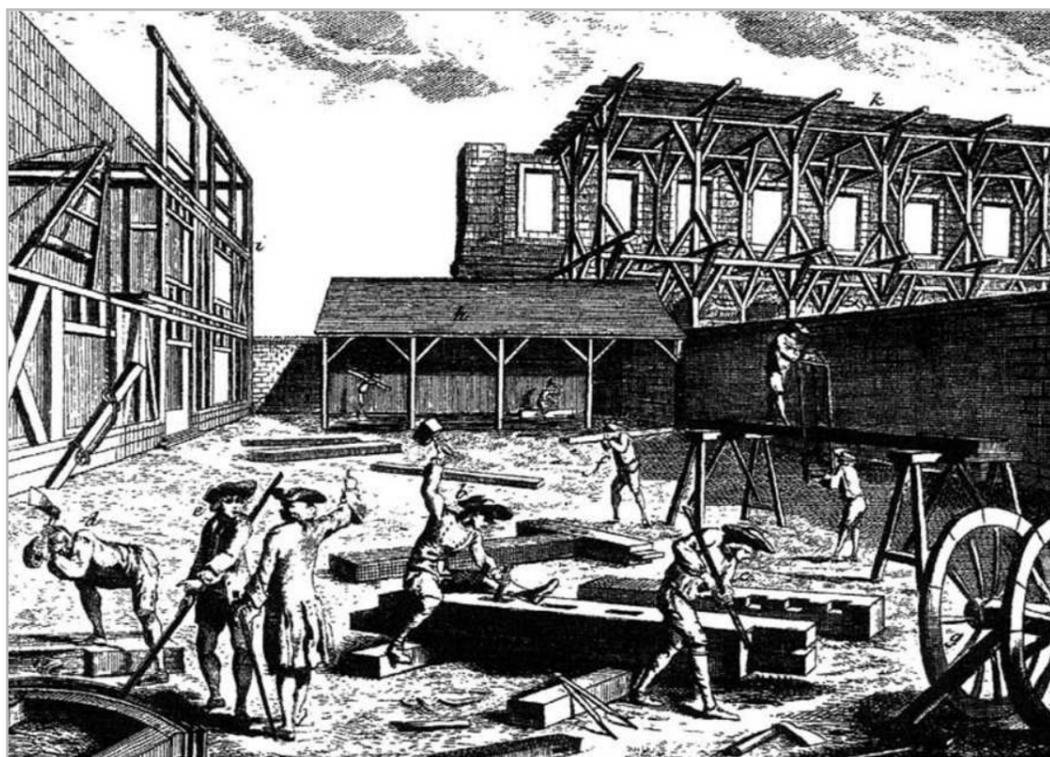
Les académiciens étaient sollicités de tous côtés. L'abbé Jean-Bignon, académicien depuis 1691, s'appliquait à faire renaître l'institution. Il avait gagné à son projet René-Antoine Serchault de Réaumur, son collègue depuis 1708. Tous deux avaient l'intention, au moins pour commencer, d'utiliser les réponses des intendants à l'enquête antérieure et

de les compléter. Puis, dès la fin de 1715, à la suite de conversations avec l'abbé Bignon, le Régent prit la décision de lancer une nouvelle enquête. Aux intendants, il ferait adresser un formulaire rédigé par Bignon et Réaumur. Leurs réponses seraient utilisées pour faire avancer le projet de description des Arts et Métiers.

Les intendants devraient collecter, entre autres, des informations sur les ressources naturelles

Bignon et Réaumur. Conversation qui prit de l'ampleur à mesure que l'enquête progressait. Dans leurs réponses on distingue les méthodes employées par les intendants pour glaner leurs informations. Certains se renseignent directement au cours de leurs chevauchées. D'autres interrogent leurs subdélégués, des notables, ou des ecclésiastiques. Leurs lettres mentionnent assez souvent les obstacles rencontrés : diffi-

pages ne doit pas décourager le lecteur. Le plan de l'ouvrage est géographique. Les trente-et-une généralités y sont classées dans l'ordre alphabétique de leur ville capitale (Aix pour la Provence ou Riom pour l'Auvergne), sauf pour l'Alsace, la Bretagne, la Franche-Comté, la Lorraine, la Navarre et Béarn (puis Auch et Béarn), la ville (et généralité) de Tours qui clôt la liste. Des index facilitent les recherches.



Les charpentiers au travail dans l'encyclopédie Diderot

de leur généralité, particulièrement sur leur sous-sol et les éventuelles richesses métallurgiques. Ils devaient envoyer à l'Académie des échantillons des minerais dont leur rapport ferait mention, également des dessins présentant la structure des mines et des manufactures de leur généralité, les outils qu'employaient les ouvriers et même les attitudes de ces derniers lorsqu'ils étaient au travail.

Quelles ressources naturelles ?

Au début, quelques intendants se contentèrent de renvoyer au Régent les rapports que leurs prédécesseurs avaient rédigés vingt ans auparavant pour l'enquête dédiée au duc de Bourgogne. Réaumur, poliment mais fermement, exigea des informations supplémentaires et détaillées. Car le Régent voulait tout voir personnellement. Cette enquête était vraiment sienne. Les Instructions aux intendants, quoique rédigées par l'Académie, étaient expédiées sous son nom. Il les lisait, et annotait toutes les réponses avant de les transmettre à l'Académie.

Ainsi, durant trois ans, une sorte de conversation eut lieu entre le Régent, les intendants,

cultés dues à la géographie ou aux saisons, méfiance des administrés, tentatives d'escrocs qui prétendent avoir connaissance de gisements d'or ou d'argent, dont ils ne révéleront l'emplacement que contre récompense, mais aussi d'authentiques propriétaires de mines ou d'usines, qui pensaient profiter de l'occasion pour obtenir des privilèges, en vain.

L'enquête achevée en 1718 aura duré trois ans. Saumur l'utilise dans ses *Mémoires* présentés à l'Académie ainsi que dans son livre *L'Art de convertir le fer forgé en acier* (1722). Plus tard, lorsque l'Académie commence à publier les *Descriptions des Arts et Métiers*, elle utilise largement les papiers légués par Saumur. D'autres se trouvent dans les archives de l'Académie.

Lorsque le Régent meurt le 2 décembre 1723, cette enquête avait révélé chez lui l'idée d'appliquer les connaissances scientifiques à une politique gouvernementale. Les documents élaborés à sa demande ont été publiés en un volume de mille pages par M^{me} Christiane Demeulenaere-Douhyère, conservateur général du Patrimoine, et le professeur David J. Sturdy, de l'université de Coleraine (Ulster). Ce nombre de

Dans chaque notice, la priorité est donnée, autant que possible, à la recherche de métaux précieux. Mais les intendants et leurs collaborateurs ont, en fait, étudié l'ensemble des ressources économiques de leur circonscription, et indiqué aussi les particularités et les aspects humains de la vie économique. Le dossier le plus fourni est celui de l'Auvergne. Dans la généralité de Lyon, on retiendra le cas de Saint-Étienne où « à la réserve de quelques familles aisées, et qui se sont formées par le commerce, ce n'est qu'un peuple de petits artisans et d'ouvriers infatigables au travail, car ils continuent jour et nuit ». C'est après Lyon, la meilleure ville de cette généralité.

Aspects humains

De multiples renseignements épars concernent les trouvailles archéologiques, l'origine des coquillages trouvés dans le sol. Certains touchent parfois à l'histoire de l'art, par exemple avec la description des albâtres transparents qui servent de vitraux à l'église d'Île-sur-Têt en Roussillon, et également aux trois lucarnes de l'église des pères Cordeliers, lesquels ont offert l'un d'entre eux.



Et Réaumur écrit de ces albâtres, « qu'on n'en saurait trouver d'échantillons dans tout Paris ».

Pour l'Auvergne, le rapport évoque les migrations : « L'industrie des habitants consiste au grand nombre qui en sort pour aller travailler en Espagne, aux offices vils que les Espagnols tiennent au-dessous d'eux, comme porter de l'eau, panser les chevaux, faucher les prés, couper les blés et autres de nature. » On sait que ces sortes d'offices se font en Espagne, uniquement par des Français qui y passent tous les ans de l'Auvergne, du Limousin, de la Marche, de l'Armagnac, Quercy, Rouergue, Périgord, Châlons et autres pays. De l'Auvergne seule, ou plutôt des montagnes d'Auvergne, du côté d'Aurillac, Mauriac et Saint-Flour, il va tous les ans en Espagne cinq mille ou six mille travailleurs qui rapportent dans le pays, par estimation, sept à huit mille livres. Ils rapportent autant d'argent que les scieurs, travailleurs de la terre et chaudronniers d'Auvergne qui vont dans toutes les provinces du royaume. Quant aux eaux thermales, exploitées depuis l'Antiquité, elles sont toujours renommées.

Métiers manuels

L'étude, au début de la Régence, rappelle parfois les fondations de Colbert. Ainsi fut créée, en 1678, près de Clermont de Lodève, une ville de tisserands, Villeneuve, spécialisée d'abord dans la fabrication de draps fins, de couleur vive et destinée aux pays du Levant. Au XIX^e siècle, elle produisit des draperies pour l'armée : elle cessera toute activité en 1954.

Cette belle édition critique, fort bien illustrée, très maniable, révélera non seulement les aspects très divers des provinces françaises, la longue histoire de métiers manuels, les relations proches ou lointaines de leurs habitants, mais aussi l'intérêt porté par les élites et le gouvernement à la recherche scientifique, susceptible d'aider au développement économique du royaume.

RENÉ PILLORGET

* Christiane Demeulenaere-Douhyère et David Sturdy : *L'Enquête du Régent - 1716-1718 - Sciences, techniques et politique dans la France pré-industrielle. Ouvrage publié avec le concours de la région wallonne ; Éditions Brépols, Turnhout, 2008, 1 008 p., 100 euros environ.*

□ CETTE ANNÉE-LÀ

987 : Tout commence à Senlis

Prélude au mariage princier du 2 mai... Perdue par d'incessantes querelles autour de la Lorraine, la dynastie carolingienne s'éteint. À la mort de Louis V, l'archevêque de Reims, Adalbéron, œuvre en faveur de l'élection d'Hugues Capet, loin d'imaginer qu'il engageait la France pour huit cents ans !

Cette année-là, Hugues Capet, duc des Francs, quarante-sept ans, attendait, avec patience et vigilance, que la dynastie carolingienne finît de s'effiloche. Ces descendants de Charlemagne avaient laissé la souveraineté s'émietter, se faisant les obligés de toute une "clientèle" vassalique et anarchique, tandis qu'ils s'essoufflaient à disputer à l'empereur romain germanique la Lorraine que les différents partages consécutifs au traité de Verdun leur avaient enlevée.

Les Robertiens

Tôt ou tard, si la France ne devait pas mourir, viendrait l'heure de ceux que l'on nommait alors les Robertiens, ces descendants de Robert le Fort, héros défendeurs de la cité contre tout envahisseur, et dont le représentant depuis 956 était ce valeureux Hugues surnommé Capet en tant qu'abbé laïc de l'église de Tours où était gardée la chape de saint Martin. Il savait que, déjà, comblant les défaillances des Carolingiens, son oncle Eudes (de 888 à 898), puis son grand-père Robert (de 922 à 923) avaient ceint la couronne des Francs¹. Son père, toutefois, Hugues dit le Grand, duc des Francs, avait su ne pas bousculer l'Histoire. À vouloir se précipiter vers le pouvoir il risquait de s'attirer la méfiance des autres féodaux...

Alors Hugues le Grand avait "fait" roi Louis IV d'Outre-mer, fils du minable Charles III le Simple ;

puis Hugues et Louis IV ayant épousé tous les deux une sœur de l'empereur Othon 1^{er}, s'étaient retrouvés beaux-frères et Hugues, à la mort de Louis avait fait élire et couronner le fils de celui-ci,

avait attiré la colère d'Othon II et une invasion germanique sur la France, dont Hugues Capet, sauvant Paris, avait profité pour apparaître comme le vrai défenseur du bien public.

Lorraine allaient à l'encontre de la paix de la chrétienté et de l'ordre du monde.

2 mars 986 : mort de Lothaire. Les choses allaient alors se précipiter : son grand débauché de fils, Louis V, dix-neuf ans, s'était avisé de mettre Adalbéron en accusation pour agacer Othon II. Tandis que les Grands se réunissaient à Compiègne pour juger l'évêque, la nouvelle leur parvint soudain le 22 mai 987 de la mort à la chasse du jeune roi (sans avoir eu d'enfant d'une épouse de vingt ans plus âgée que lui)... Donc, retournement de situation : Adalbéron, d'accusé, passait maître du jeu et convoquait les Grands en juin à Senlis, sur les terres d'Hugues, pour une élection dont nul n'aurait pu dire qu'elle allait engager la France pour huit cents ans...



L'ÉLECTION D'HUGUES CAPET

Gravure tirée de l'Histoire de France de François Guizot (1875)

Lothaire, avant de mourir lui-même. Ainsi donc Lothaire, roi des Francs, et Hugues Capet, fils du Grand, bientôt à son tour duc des Francs et second personnage du royaume, étaient cousins germains, avec l'inconvénient d'avoir tous les deux pour oncle l'empereur Othon 1^{er}, lequel, voulant les embrigader dans son système d'empire universel, avait placé sur le trône épiscopal de Reims, ville du sacre, un homme à lui, Adalbéron. À la mort d'Othon 1^{er} en 973, Lothaire fonçant sur la Lorraine comme sur une proie

Depuis lors, Hugues, déjà comte de Paris, d'Orléans, Dreux et Senlis, époux d'Adélaïde d'Aquitaine (petite-fille par sa mère de Rollon, l'ancien chef des Normands, converti au christianisme) s'occupait de ses domaines et surveillait discrètement son royal cousin, mais dès 985 Gerbert, secrétaire d'Adalbéron, écrivait à la cour impériale : « Le roi Lothaire est roi par le titre ; Hugues l'est par les faits et gestes. » Aux yeux d'Adalbéron, la race carolingienne était perdue parce que ses incessantes querelles pour la

« Vous aurez en lui un père »

Ce n'était sûrement pas le sentiment d'Adalbéron qui ne voyait là qu'une élection ordinaire selon la coutume carolingienne. Excellent agent électoral, le prélat trouva les mots pour écarter le dernier des Carolingiens par le sang, Charles, duc de Basse-Lorraine, oncle du défunt Louis V : avec lui les guerres avec l'Empire seraient incessantes, de plus il avait mauvais esprit (il avait odieusement calomnié sa belle-sœur Emma, femme de Lothaire), mais surtout il tenait son duché de l'empereur et donc avait des

intérêts hors du royaume. Sans le savoir Adalbéron ébauchait ce qui allait être une tradition capétienne fondamentale : le roi doit sortir « des entrailles du royaume », comme disaient alors les chroniqueurs...

Puis Adalbéron continua son discours dont il ne pouvait mesurer toute la portée : « Donnez-vous pour chef le duc Hugues, désigné par ses actions, par sa noblesse et par ses forces, celui en qui vous trouverez un défenseur non seulement de la chose publique mais de vos intérêts privés. » C'était définir pour huit siècles l'essence de la royauté, gardienne du bien public et protectrice des droits de chacun contre les féodaux. Puis selon Richer, Adalbéron ajouta, comme s'il entrevoyait toute l'histoire de France : « Élisez le duc Hugues vous aurez en lui un père. »

Une importante majorité se dégaga dès le 3 juin en faveur d'Hugues Capet lequel fut sacré à Noyon le 3 juillet, prononçant alors le serment de « faire justice, selon ses droits, au peuple qui nous a été confié ».

Hugues Capet était roi, mais non le roi d'Adalbéron, ni celui des Grands qui l'avaient élu. En quelques mois, il allait faire sentir sa volonté d'œuvrer dans la durée. C'est pourquoi nous restons en 987 avec notre prochaine chronique.

MICHEL FROMENTOUX

1 - Ce que semble ignorer Philippe Goulliaud écrivant dans Le Figaro des 21-22 mars qu'Hugues Capet fut « élu premier roi des Francs en 987 » et oubliant, du même coup, tous les Mérovingiens et tous les Carolingiens...

MICHEL DE DECKER La Marquise des plaisirs

Pygmalion - 210 p. - 19, 90 euros

D'abord plus facile et sur un ton plus léger que la biographie d'Évelyne Lever, voici une évocation rapide, agréable et bien documentée de la vie de M^{me} de Pompadour. De la petite histoire enlevée, amusante, sans prétention, comme on n'en fait plus guère, au grand dam souvent de lecteurs pas fatalement amateurs de thèses universitaires.

MICHEL PEYRAMAURE Le Parc aux cerfs

Robert Laffont - 310 p. - 20 euros

Bastien Delorme, fils de paysans de Suresnes, a échappé à son milieu, jusqu'à pouvoir se faire, à travers les confidences de la cour où il vend son vin, chroniqueur du règne de Louis XV. Avec un incontestable talent de conteur, Peyramaure entrecroise ici la grande histoire au destin romanesque de son personnage, mais il ne va jamais à l'encontre des idées reçues, de sorte qu'au fil des pages et des années, l'altération de l'image royale correspond à celle que s'en fait trop souvent le public.

ANNE BERNET

L'HISTOIRE EN OTAGE

LE NÉGATIONNISME s'est immiscé dans l'actualité ces derniers mois. Nos lecteurs intéressés par cette "école" pseudo-historique pourront consulter l'étude que Valérie Igounet a consacrée à ses représentants français¹. L'auteur considère Maurice Bardèche comme l'« initiateur » de la contestation des crimes nazis. Ouvertement fasciste, le beau-frère de Robert Brasillach devint l'éditeur d'un transfuge de la gauche pacifiste, député SFIO puis militant actif de la Fédération anarchiste : Paul Rassinier. Revenu de déportation à Buchenwald et Dora, celui-ci entreprit de relativiser la responsabilité des SS dans les camps, incriminant plutôt les communistes. Ces "précurseurs" ouvrirent la voie à Robert Faurisson, un professeur de lettres amoureux de la vérité selon ses dires, sans aucun doute avide de provocation. Signe des insuffisances de la recherche historique, il fut, dans les années soixante-dix, l'« un des premiers Français à fouiller dans les archives d'Auschwitz, à comparer des documents et à mettre en évidence des contradictions entre [...] les plans et [...] le terrain ». Se rendant sur place, un pharmacien qui préparait un roman observa moult incohérences, au point de douter à son tour de l'existence des chambres à gaz homicides. Aussi Jean-Claude Pressac travailla-t-il aux côtés

de Robert Faurisson pendant quelque temps. La rupture fut consommée après qu'il eut décelé les « traces d'aménagement criminelles » d'un camp qui, en réalité, n'avait pas été conçu dès l'origine à des fins d'extermination. Une découverte fondamentale. Non sans hésitation, Pierre Vidal-Naquet introduisit cet "amateur" dans les milieux universitaires. Ses conclusions, publiées aux États-Unis en 1989 sous le titre *Auschwitz - Technique and operation of the gas chambers*, devinrent « une des références bibliographiques dans l'histoire du génocide ». Dans un entretien accordé au *Spiegel* du 9 février dernier, M^{sr} Williamson s'est engagé à étudier l'ouvrage de ce "négaionniste repentini". Celui-ci n'en reste pas moins une personnalité controversée, étant donné son choix de ne considérer que les « données et documents techniques » ; d'autant qu'il révisait à la baisse le nombre de victimes.

Valérie Igounet rend compte de la pénétration du négationnisme dans l'idéologie et le discours du Front national, ainsi que des collusion de l'extrême droite avec des courants pro-arabes, voire islamistes. Les sympathies que s'attire aujourd'hui Dieudonné sont à ce titre significatives. L'auteur souligne également le soutien décisif apporté au négationnisme par un microcosme d'extrême gauche

mené par Pierre Guillaume, animateur de La Vieille Taupe, une librairie "révolutionnaire". Influencé par Amadeo Bordiga, il a vu dans les horreurs du nazisme « un alibi, utile au capitalisme, pour justifier son exploitation de la classe prolétarienne ».

Fallait-il condamner lourdement les adeptes de cette « métamorphose moderne de l'antisémitisme » ? « Ceux qui sont contre [...] ne vivent pas au milieu des survivants et n'entendent pas leurs cris », déplora Serge Klarsfeld, qui défendait la loi Gayssot en 1990 : « Les poursuites s'imposent dans la période actuelle. Après, une fois que tous les témoins seront morts, ce ne sera plus nécessaire. » Selon Pierre Vidal-Naquet, en revanche, « il n'appartient pas aux tribunaux de définir la vérité historique » : « Faire de la vérité sur la Shoah une vérité légale [...] paraît une absurdité. Le fait de punir l'expression du révisionnisme ne fera que transformer ces gens-là en martyrs. » Un point de vue partagé par Valérie Igounet, qui s'est exprimée à ce sujet le 26 janvier 2004 sur un forum en ligne du *Nouvel Observateur*. Fort heureusement, le discours des historiens ne se réduit pas à l'écho qu'en renvoie la sphère politico-médiatique. Ne l'oublions pas.

GRÉGOIRE DUBOST

1 - Valérie Igounet : Histoire du négationnisme en France. Éd. du Seuil, mars 2000, 692 p., 28 euros.

□ CINÉMA

Katyn : crime contre l'humanité

Après deux ans d'attente, causée par la réticence des distributeurs français, le film d'Andrzej Wajda est enfin à l'affiche depuis le 1^{er} avril. Il rétablit la vérité sur le massacre de Katyn, une imposture communiste qui prouve que l'histoire est toujours à réviser.

Katyn a déjà été diffusé aux États-Unis, en Russie, en Allemagne, au Japon... En Pologne, il a conquis trois millions de spectateurs. En France, il aura attendu deux ans avant qu'un petit distributeur, bravant ce qui ressemble bien à un boycott, ne se risque à le sortir. En quoi ce film est-il gênant dans le "pays des droits de l'homme" ?

Faux marxiste

Le réalisateur, Andrzej Wajda, a longtemps passé pour un marxiste orthodoxe ; il faisait figure de cinéaste officiel dans la Pologne communiste, jusqu'à ce qu'on s'aperçût que son idéologie était fortement tempérée par le nationalisme et le catholicisme polonais. Wajda est un pur produit de ce pays pris depuis deux siècles entre le marteau allemand et l'enclume russe. Toute son œuvre (*Kanal*, *Cendres et Diamants*, *Les Noces*, *La Terre de la grande promesse*, *L'Homme de marbre*, *L'Homme de fer*, *Korczak*) témoigne de la volonté d'entretenir et d'honorer l'âme et l'histoire particulièrement tragique de la Pologne.

En 1981, *Danton* lui avait été commandé par la gauche française qui venait d'arriver au pouvoir avec Mitterrand, et qui s'attendait à une apologie des "mythes fondateurs" de la Révolution. Sa consternation fut grande quand elle

constata qu'en assimilant Danton à Wajda et Robespierre à Jaruzelski, le cinéaste, sans prendre le parti escompté, ne parlait, au fond, que de la Pologne. Depuis, il n'est plus beaucoup prisé par nos intellectuels de gauche. Mais



Plusieurs milliers de Polonais assassinés au printemps 1940 par le NKVD

les Polonais qui lui reprochaient naguère de trop ménager le pouvoir communiste, le placent désormais dans la trinité nationale : Wojtyła, Wajda, Wajda.

Qu'en est-il du sujet, Katyn ? En septembre 1939, l'Armée Rouge envahit la Pologne pour la partager en application du pacte germano-soviétique. 22 500 Polonais sont faits prisonniers, l'élite civile (universitaires, médecins, avocats, artistes) et militaire (4 500 officiers et sous-officiers).

En mars 1940, Staline donne à Béria l'ordre de les exterminer. Ce sera l'œuvre du NKVD, la police politique soviétique, dans la forêt de Katyn, un village de Biélorussie, mais aussi à Kharkov en Ukraine, à Kalinine en Russie.

écrite par les vainqueurs, le crime lui fut imputé jusque devant le tribunal de Nuremberg, dont le verdict final, en 1946, avalisa le "crime nazi".

Une chape de plomb a pesé pendant plus d'un demi-siècle sur cet épisode atroce. En Pologne communiste, le sujet était tabou : jusqu'en 1989, la police arrêta quiconque osait prétendre que les auteurs du massacre étaient les Soviétiques. À l'étranger, personne ne s'y intéressait. Gorbatchev, en 1989, fut le premier à reconnaître la responsabilité du NKVD en rendant publiques les archives où figurait l'ordre de Staline à Béria.

Une vie hantée

Ces événements ont hanté Wajda toute sa vie. Devoir de vérité et devoir filial : son père le capitaine Jakub Wajda fut l'un de ces officiers assassinés d'une balle dans la tête. Et sa mère s'est longtemps nourrie d'illusions parce que le nom de son mari apparaissait avec un autre prénom dans la liste des victimes ; elle le croyait vivant et espérait son retour.

Le film commence le 17 septembre 1939. Sur un pont, deux foules de réfugiés se croisent. L'une fuit l'avancée de la Wehrmacht, l'autre celle de l'Armée Rouge. Pris en tenaille, les Polonais subissent la loi des envahisseurs. La trame du film est une fiction basée sur des documents,



des témoignages, des images d'archives (allemandes et soviétiques) et racontant l'histoire du point de vue des survivants et des familles des disparus qui vivaient dans l'attente du retour d'un mari, d'un fils, d'un frère, ou de la vérité sur son sort.

Requiem

La tension naît de ce que le spectateur comprend, en même temps que les personnages, qu'en régime communiste il y a pire que le mensonge : l'impossibilité de désigner le mensonge comme tel. Jusqu'à la scène finale où la vérité se fait insoutenable : une forêt obscure et glacée et le geste mécanique des stakhanovistes de l'extermination, infiniment répété, une balle dans la nuque, la mort, la fosse et les bulldozers qui recouvrent tout.

La rigueur de la reconstitution, la puissance dramatique de l'évocation, la sobriété du jeu des acteurs font de ce film beaucoup plus qu'un "devoir de mémoire" faisant fi de "l'historiquement correct". C'est un *requiem* poignant, auréolé de bout de la foi et de l'espérance chrétiennes.

NORBERT MULTEAU

□ LA JOURNÉE DE LA JUPE

Isabelle Adjani face aux collégiens

Un "monstre sacré" revient sur les écrans, incarnant un professeur confronté à l'indiscipline et au "machisme" des élèves. Un tableau du monde enseignant servi par une réalisation de qualité.

La diffusion de *La Journée de la jupe* par Arte, le vendredi 20 mars, a été un véritable événement médiatique mais aussi politique. Retour d'un monstre sacré, Isabelle Adjani, absente des écrans, grands ou petits, depuis des années, record d'audience pour la chaîne culturelle franco-allemande peu habituée à voir un de ses programmes faire ainsi la une des magazines télé, parfum de scandale pour une fiction "politiquement incorrecte" qui avait peiné à trouver des diffuseurs pour le cinéma mais qui est finalement sortie en salle le mercredi 25 mars... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire couler l'encre des éditorialistes et procurer quelques jours de discussions passionnées et un nouvel exemple de ces polémiques dont la France a le secret.

Un professeur de lettres qui enseigne dans un établissement sensible, M^{me} Bergerac (Isabelle Adjani), découvre à l'occasion d'un de ces chahuts qui forment l'essentiel de son quotidien et rendent l'exercice de sa mission impossible, que l'un de ses élèves, petit caïd qui règne en mâle dominant sur la classe, porte sur lui une arme à feu.

Féminité

Le professeur s'empare de l'arme et, pris d'une inspiration soudaine, décide de faire cours (pour la première fois dans le silence) en braquant l'arme sur la classe. Finalement, M^{me} Bergerac prend la classe en otage et l'improvisation de départ se métamorphose en un geste politique. Sa principale revendication consiste en effet à réclamer la

création d'une journée nationale de la jupe pour permettre aux jeunes filles de troquer le pantalon ou le bas de survêtement contre une tenue plus féminine sans se faire traiter de "putes". On notera au passage que cette défense de la féminité, si elle vise directement l'intégrisme musulman, n'est pas sans faire quelques dommages collatéraux sur le féminisme, pour qui jupe rime avec "femme objet".

Une autre vertu du film est de montrer la réalité de l'enseignement dans les collèges de banlieue et l'ampleur des difficultés rencontrées par les professeurs. Il offre aussi une satire réjouissante de certains "profs" de gauche (les ennemis du personnage joué par Adjani), englués dans leurs contradictions face aux problèmes d'autorité et face à l'influence grandissante de l'islam.

L'administration, représentée par un principal timoré et mesquin, en prend aussi pour son grade !

Blason viril

Côté artistique, la mise en scène est une réussite avec le jeu autour de la possession du pistolet, accessoire passant des mains du caïd à celles du professeur ou à celles d'une jeune fille de la classe selon une trajectoire symbolique qui inverse temporairement les rôles et permet aux faibles de prendre leur revanche sur les forts. Sur ce terrain, la charge contre le "machisme", représenté à la fois par certains élèves et par les hommes du RAID, serait d'ailleurs un peu lourde sans l'excellente prestation de Denis Podalydès en flic humain et sensible qui redore le blason viril. La présence d'une femme très mas-



culine et particulièrement antipathique (caricature d'Alliot-Marie ?) dans le rôle du ministre de l'Intérieur participe aussi à atténuer la misandrie du scénario.

Au final, si l'on excepte le manque total de crédibilité de quelques scènes (le "coup de boule" donné au caïd est à mourir de rire !) et un certain nombre de répliques inspirées des préjugés les plus éculés (sur la laïcité et l'école républicaine), *La Journée de la jupe* est un film à recommander tant pour sa contribution à la réflexion sur la situation de l'école que pour la qualité de sa réalisation.

STÉPHANE BLANCHONNET

Faut-il s'étonner que le souverain pontife soit l'objet de la haine du monde et de ses persécutions ? Certes non, tout cela restant dans la logique évangélique. Se référer au *Dictionnaire des papes* que vient de publier Ivan Gobry permet de le constater ; au fil de notices circonstanciées, il apparaît évident que l'Église, chaque fois qu'elle s'est opposée à l'ambiance du temps et aux puissants de la terre, mission qui est la sienne, même s'il est arrivé que les intérêts temporels se fassent omniprésents, s'est retrouvée en but à la fureur de ceux qu'elle contrariait.

Pontificats

Cela s'est traduit, souvent, par le martyre, le dernier pontife supplicié étant Silvère, qui tenta de freiner les ingérences de Justinien dans les affaires de la foi. D'autres, au Moyen Âge, furent assassinés. L'on sait comment Pie VI et Pie VII se retrouvèrent otages de la Révolution. Sans parler des mécontentements engendrés par ceux qui, nonobstant leurs propres sentiments, éprouvèrent la nécessité, parvenus au trône de saint Pierre, de songer au bien commun plutôt qu'aux intérêts particuliers, fussent-ils légitimes. Pie IX se détournant de la cause italienne, ou Benoît XV traité simultanément de "pape boche" et de "pape français" par les divers belligérants de 14-18 en sont de bons exemples. Ivan Gobry, avec sa compétence et son talent habituels, donne, outre une fiche biographique, un résumé de chaque pontificat. Cependant, en raison de la forme même du dictionnaire, ce précieux outil de travail et de référence, n'est pas un ouvrage d'une lecture continue.

Vatican

Vous le complétez intelligemment grâce à Sophie de Ravinel et son album sur *Le Vatican*, présentation honnête du plus petit État du monde, ses structures et son fonctionnement. S'y trouvent un descriptif de la basilique Saint-Pierre, des jardins, des musées, des palais, des dicastères et congrégations, de la Pénitencerie ou de la Sainte Rote, des conseils pontificaux, de l'Observatoire Romano, de *Radio Vatican* et d'une chaîne de télévision moins connue. Cette approche simple n'est ni haineuse ni moqueuse : c'est appréciable.

□ **ÉGLISE**

La barque de Pierre

Le tumulte médiatique autour des décisions et de la personnalité du Saint-Père, s'il s'avère odieux, est néanmoins révélateur de l'importance accordée par ses ennemis à son enseignement.

La malheureuse affaire Williamson, si opportunément exploitée, a permis à la presse de s'en prendre, une fois encore, à la mémoire de Pie XII, accusé, à tort, de n'avoir rien fait afin de protéger les juifs de la folie hitlérienne. La réédition des souvenirs, sous le titre *Mon privilège fut de le servir*, de sœur Pascalina Lehnert, gouvernante et se-

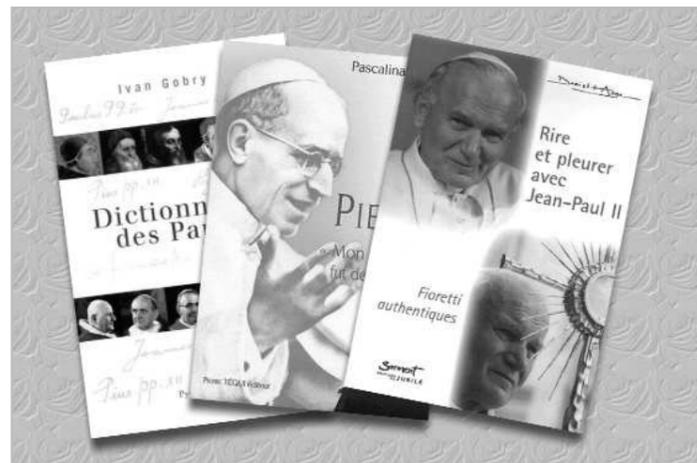
sains souffrants, ne manifesta jamais la moindre crainte du Führer, méprisant ses menaces quand il s'agissait de sa propre sécurité.

En revanche, l'angoisse du tort qu'il pouvait causer à d'autres le liait. Sœur Pascalina rappelle qu'en 1943, Pie XII s'appretait à publier une condamnation sans appel du nazisme et une dénonciation du système d'extermina-

tion quand il apprit qu'une lettre analogue des évêques hollandais venait d'entraîner la déportation de 40 000 juifs des Pays-Bas, dont Édith Stein, que les grilles de son carmel n'avaient pu protéger. Il redouta de provoquer des représailles démesurées, contre les juifs et contre les catholiques. Il brûla le texte prêt à imprimer, précaution élémentaire alors qu'une invasion du Vatican par les troupes du Reich semblait imminente. Sœur Pascalina, pour mieux appuyer son propos, rappelle l'héroïsme de M^{rs} von Galen de Münster et von Faulhaber de Munich, qui ne cessèrent de dénoncer en chaire les crimes nazis. Il faut garder ces noms, ces dates, ces faits en mémoire quand retentit de nouveau le grand air de la calomnie.

Attentat

Il n'est pas certain, en revanche, que Roumiana Ougartchinska, auteur d'une enquête au titre ambitieux, *La Vérité sur l'attentat contre Jean-Paul II*, apporte la moindre clarté dans cette ténébreuse affaire... Le but est de démontrer que les services secrets bulgares, accusés d'avoir armé Ali Agça, restait étrangers au drame du 13 mai 1981, tout comme le KGB, les uns et les autres, quand ils se mêlaient de se débarrasser d'un gêneur, se montrant autrement plus efficaces. De démontrer, aussi, que les Loups gris, mouvement nationaliste turc auquel appartenait Agça, étaient une organisation financée et manipulée par la CIA, de sorte que, dans le contexte de l'époque, l'attentat contre le pape devait servir les intérêts américains, tout comme la date choisie, celle des apparitions de Fa-



tima, devait accréditer l'idée d'un miracle et servir certains groupes œuvrant pour l'Église du silence... Le livre reprend des thèses avancées quelques mois après l'attentat, qui ne convainquirent personne. S'il est évident que Jean-Paul II dérangeait trop de gens et que les débuts de son pontificat, entre Guerre froide, magouilles financières et scandales maçonniques, permettent toutes les hypothèses, il reste impossible de cerner une vérité prudemment perdue parmi les fausses pistes et les aveux rocambolesques, car pour longtemps sans doute inavouable.

Loin de cette boue, le père Daniel Ange choisit, quant à lui, de publier des « *fioretti authentiques* », intitulés *Rire et pleurer avec Jean-Paul II*. Anecdotes, traits d'humour, gestes de bonté du défunt souverain pontife, largement exploités en leur temps, contribuèrent à lui donner son image et sa popularité. Chacun, selon son tempérament, sera touché ou agacé par cette ferveur, presque excessive parfois, autour de ce pape. Peut-être faut-il avoir eu seize ans l'année de son élection pour se souvenir de l'enthousiasme et de l'amour qu'il suscita, ainsi que des espoirs immenses alors placés en lui.

ANNE BERNET

* Ivan Gobry : Dictionnaire des papes. Pygmalion. 535 p., 30 euros.
 * Sophie de Ravinel : Le Vatican. Plon, 125 p., 13 euros.
 * Sœur Pascalina Lehnert : Pie XII, mon privilège fut de le servir. Téqui, 237 p., 19, 50 euros.
 * Cardinal Paul Poupard : Au cœur du Vatican. Perrin, 385 p., 21,50 euros.
 * Roumiana Ougartchinska : La Vérité sur l'attentat contre Jean-Paul II. Presses de la Renaissance, 370 p., 22 euros.
 * Père Daniel Ange : Rire et pleurer avec Jean-Paul II. Éditions du Jubilé, 250 p., 17 euros.

Si Karol Wojtyła, le 16 octobre 1978, devenait un parfait inconnu, le cardinal Ratzinger, patron de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ex-Saint Office, ex-Sainte Inquisition, n'était que trop connu des éléments les plus progressistes qui le détestaient de bon cœur pour tout ce qu'il incarnait. Pourtant, les observateurs raisonnables se doutaient qu'en dépit de son âge avancé, il représentait le candidat le plus probable à la succession. Peut-être Bernard Lecomte s'aventure-t-il en sous-titrant sa brève biographie de Benoît XVI « *le dernier pape européen* ». Cela ne l'empêche pas de présenter un portrait informé et mesuré de l'ancien ar-

chevêque de Munich, jeune théologien réputé, au moment du concile, progressiste mais qui, dès 1966, et plus encore après 1968, n'aura pas de termes assez durs pour condamner l'évolution de la mise en place de Vatican II, se faisant des ennemis implacables dans son ancien camp. Violentement contesté dans son propre pays, il le sera bien davantage une fois à la Curie. Rien de très nouveau donc dans les critiques actuelles. Bernard Lecomte souligne qu'elles ne l'atteignent plus, et ne l'ont jamais empêché de faire ce qu'il estimait être son devoir. Il met en évidence des lignes directrices qui demeurent celles du pontificat.

Le Moment Benoît XVI de Philippe Levillain ne s'adresse pas au grand public mais il s'agit d'une analyse très poussée des rouages qui ont permis à un cardinal mal aimé de succéder au pape le plus populaire et le plus médiatique de l'histoire. Le style rébarbatif de l'essai ne doit pas décourager, tant l'auteur se montre pertinent sur les grands dossiers et leur évolution prévisible. Ceux que la lecture d'une encyclique effraie, ou que rebutent les remarquables ouvrages de théologie du Saint-Père, peuvent, afin de se familiariser avec sa pensée et son enseignement, se plonger dans le recueil des discours prononcés lors de

son voyage au Brésil en mai 2007. Leur thématique, tournée vers l'Eucharistie, la dévotion mariale, mais aussi, dans un pays où l'on veut promouvoir la culture de mort, la défense de la vie et de la famille, éclaire sous un autre angle le procès fait par les médias à l'archevêque de Recife et rappelle que l'Église ne déviara pas de ces positions.

* Bernard Lecomte : Benoît XVI. Perrin, 160 p., 13 euros.
 * Philippe Levillain : Le Moment Benoît XVI. Fayard, 320 p., 18 euros.
 * Sa Sainteté Benoît XVI : Benoît XVI au Brésil. Téqui, 142 p., 9,50 euros.

VIVE LES ROIS !

Pourquoi la monarchie donne un coup de vieux à la république.

Tels sont le titre et le sous-titre d'un petit livre alerte, instructif, resplendissant de bonne humeur, qui se lit d'un trait, mais qui se relit tout aussi agréablement et que vous ne pourrez refermer sans vous sentir désolé de devoir vous replonger dans la quotidienneté fade et coincée de notre république. Patrick Weber, chroniqueur royal à la télévision et la radio belges, visite toutes les cours européennes, non sans jeter un œil sur des monarchies plus exotiques (plusieurs dizaines dans le monde). Le lecteur est vite convaincu que ces pays qui ont maintenu ou, pour certains, restauré récemment à leur sommet la succession héréditaire (laquelle coûte moins cher que les campagnes électorales...) n'ont rien à envier aux républiques en matière d'évolution tant des institutions que des mentalités. L'unité nationale y est incarnée au-dessus des partis. « *Un bon souverain tient compte des vertus de l'équilibre. C'est au roi, à la reine, à leurs héritiers, leurs conseillers et leurs ministres de "réinventer" quotidiennement la légitimité monarchique, tout en demeurant attentifs au respect des racines et des traditions.* » Certes, le système monarchique en lui-même n'a pas le secret des solutions à la "crise", pas plus qu'il n'a le moyen d'empêcher le peuple de se livrer aux démons modernes de subversion morale, bien que, de temps à autre, une voix, comme dernièrement celle de la reine d'Espagne, engage son prestige en affirmant des convictions... Patrick Weber présente aussi les héritiers de trônes renversés, toujours prêts à servir leur pays, comme M^{gr} le duc de Vendôme, héritier de la couronne des lys, disant dans un entretien qu'un prince de France « *ne s'appartient pas vraiment* » et montrant que les peuples en monarchie « *éprouvent le besoin d'un symbole fort de leur unité, qui est aussi, le plus souvent, le garant le plus fiable de leurs libertés* ». Vous trouverez aussi dans ce livre un guide du savoir-vivre en monarchie, ainsi qu'un "test-psycho" et bon nombre de petites et grandes choses qui vous rendront incollable sur l'histoire des royaumes et sur le protocole... Hors de toute idéologie, la monarchie pourrait paraître bientôt à nos générations désabusées comme la grande idée moderne... Patrick Weber y contribue généreusement.

MICHEL FROMENTOUX

* Jean-Claude Lattès, 240 p., 16 €. Voir aussi www.vive-les-rois.com

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

L'Église, gardienne de l'ordre

Prêchées aveuglément par la République, les valeurs de fraternité et d'amour engendrent la mort. Derrière « Liberté, Égalité, Fraternité », il faut savoir lire, ce que ne font pas conservateurs et libéraux, « Ni Dieu ni Maître ».

La politique n'est pas la religion, et tous les penseurs classiques ont bien marqué le distinguo, de saint Thomas qui ne bâtit pas une cité théocratique, à Bossuet qui fonde sa politique sur l'histoire sainte et non sur la Révélation. La sottise haïeuse et subversive qu'ont suscitée en France, dans certains milieux républicains, les rappels du pape Benoît XVI de principes évidents de la morale du Décalogue, qui n'est que l'exposé de la morale naturelle, nous ont fait penser à certaines pages de Maurras. Illustrons donc ici l'actualité de réflexions générales.

Fraternité et mort

Dans l'introduction de son *Dilemme de Marc Sangnier*¹ Maurras rappelle que la théologie catholique ne s'est jamais abandonnée au vague des sentiments. Il rappelle que la fraternité et l'amour, quand ces vertus avaient été aveuglément prêchées hors du catholicisme, avaient le plus souvent produit « *la fraternité et la mort* ». Que fit l'Ordre catholique ?

« *Par une opération comparable aux chefs d'œuvre de la plus haute poésie, les sentiments furent pliés aux divisions et aux nombres de la pensée ; ce qui était aveugle en reçut des yeux vigilants ; le cœur humain, qui est aussi prompt aux artifices du sophisme qu'à la brutalité du simple état sauvage, se trouva redressé en même temps qu'éclairé.* Un pareil travail d'ennoblissement opéré sur l'âme sensible

par l'âme raisonnable était une nécessité d'autant plus vive que la puissance de sentir semble avoir redoublé depuis l'ère moderne. "Dieu est tout amour", disait-on. Que serait devenu le monde si, retournant les termes de ce principe, on eût tiré de là

muler, sous peine de retranchement, cette distinction vénérable qui sauve encore l'Occident de ceux que Macaulay appelle les barbares d'en-bas.

Aux plus beaux mouvements de l'âme, l'Église répéta comme un dogme de foi : Vous n'êtes pas



que "tout amour est Dieu" ? Bien des âmes que la tendresse de l'Évangile touche, inclinent à la flatteuse erreur de ce panthéisme qui, égalisant tous les actes, confondant tous les êtres, légitime et avilit tout. S'il eût triomphé, un peu de temps aurait suffi pour détruire l'épargne des plus belles générations de l'humanité. Mais elle a été combattue par l'enseignement et l'éducation que donnait l'Église : - Tout amour n'est pas Dieu, tout amour est "de Dieu". Les croyants durent for-

des dieux. À la plus belle âme elle-même : Vous n'êtes pas un Dieu non plus. En rappelant le membre à la notion du corps, la partie à l'idée et à l'observance du tout, les avis de l'Église éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier à lui-même ; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes, existant près de lui, méritaient d'être considérés avec lui : - N'étant pas seul au monde, tu ne fais pas la loi du monde, ni seulement ta

propre loi. Ce sage et dur rappel à la vue des choses réelles ne fut tant écouté que parce qu'il venait de l'Église même. La meilleure amie de chaque homme, la bienfaitrice commune du genre humain, sans cesse inclinée sur les âmes pour les cultiver, les polir et les perfectionner, pouvait leur interdire de se choisir pour centre. »

Quel magnifique éloge dans les dernières lignes, éloge de l'Église pour son bienfait social, mais aussi pour son bienfait moral. Si, dans un ordre qui ne nous regarde pas ici, elle prépare les hommes à mériter de vivre dans la Jérusalem céleste, elle est, au temporel, l'héritière de la Cité antique, de l'Ordre romain, elle est garante de la Civilisation.

Désordre mental

Que va dresser face à l'Ordre qui nous dit, comme le souligne Maurras, « *Vous n'êtes pas des dieux* », le désordre mental - moral et politique - qu'incarnent le romantisme et la Révolution ? « *Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu...* »² L'individualisme forcené, métaphysique, moral, esthétique et politique dans lequel est né l'esprit révolutionnaire. Derrière « Liberté, Égalité, Fraternité », il faut savoir lire, ce que ne font pas conservateurs et libéraux, « Ni Dieu ni Maître ».

Nous commenterons de plus près une prochaine fois ce texte fondamental de Charles Maurras.

GÉRARD BAUDIN

1 - Le Dilemme de Marc Sangnier (1906) fait partie, avec La Politique religieuse (1912) et L'Action française et la Religion catholique (1913), de La Démocratie religieuse (1921). Rééditée en 1975 (Nouvelles Éditions latines).
2 - Jean-Jacques Rousseau : Emile, L. IV, Profession de foi du Vicaire savoyard (1762).

L'ARMÉE RÉCLAME UN ROI

La guerre est une chose trop sérieuse pour la laisser faire par des républicains... Commentaire d'un discours prononcé par le chef d'état-major des armées.

À l'approche du soixantième anniversaire de la signature du traité de l'Atlantique Nord, un colloque sur « *la France, la défense européenne et l'OTAN au XXI^e siècle* » s'est tenu le 11 mars sous l'égide de la Fondation pour la Recherche stratégique (www.frstrategie.org). Parmi les intervenants : le général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées (CEMA).



Évidemment, on ne relève dans son discours aucune réserve quant à la politique du président de la République, qui exposa en fin de journée ses arguments en faveur du retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN : « *Mon expérience présente [...] me montre que notre appareil militaire n'est en rien affaibli ou affecté par nos engagements dans le cadre de cette organisation* », affirme le CEMA. Incidemment, il renvoie à quelques vérités que la démocratie feint d'ignorer.

En dépit d'un « *sentiment d'insularité stratégique* », consécutif à « *l'absence de menace immédiate à nos frontières et [à] l'effacement apparent du spectre de la guerre interétatique* », le général observe que « *l'horizon d'un soldat reste [...] dominé par la prise de risque et l'hypothèse du sacrifice ultime* ». Un sacrifice difficile à justifier sans invoquer « *le lien consubstantiel qui unit le militaire à sa nation* ». Or, à l'heure où la plupart des engagements interviennent « *au profit d'une entité internationale ou d'une alliance militaire* », le CEMA se trouve confronté à un défi : dans ces conditions, comment faire comprendre à ses hommes le sens de leur action ?

AFFIRMATION DE PUISSANCES

Le général souligne également le poids des nations - ou plutôt des États - sur la scène internationale : « *Un projet collectif, singulièrement lorsqu'il implique des questions de défense, ne vaut que par l'engagement des nations* ». Lesquelles se rassemblent sur des « *valeurs* », mais aussi des « *intérêts* ». S'il salue « *le succès du formidable pari européen* », le CEMA est loin de proclamer la fin de l'histoire. Il lance même un avertissement : « *Notre environnement international demeure*

fragile. L'affirmation ou la réaffirmation de puissances [...] ; l'augmentation des dépenses militaires, partout, sauf en Europe ; et l'apparition de menaces plus diffuses susceptibles d'affecter nos sociétés devraient nous inciter à la plus grande vigilance. »

DÉCISION SUPRÊME

Aussi la France doit-elle faire entendre sa voix. « *Dans mes fonctions de chef d'état-major des armées, j'observe que l'expression de cette souveraineté se traduit par l'autonomie de décision qui est celle du président de la République*. » La souveraineté incombe en effet à celui qui assume la responsabilité de la décision suprême. Implicitement, le général Georgelin acquiescerait presque aux propos de Maurras. Relisons *Mes Idées politiques* : « *Ni implicitement, ni explicitement, nous n'acceptons le principe de la souveraineté nationale. [...] Quand on la proclame, cela veut dire qu'il n'y a plus de souverain réel. [...] Le grand honneur de reconnaître et d'expier doit être réservé au type de gouvernement où la souveraineté est concentrée dans l'âme unique et dans la personne vive d'un homme*. » L'armée réclame un roi !

GRÉGOIRE DUBOST

**DINER-DÉBAT
À LEVALLOIS-PERRET**

La section des Hauts-de-Seine-Paris 17^e a organisé un dîner-débat le 19 mars. Christophe Dickès a analysé la finalité de la science historique dans l'œuvre de Jacques Bainville. En observant les constantes historiques, elle doit servir à la science politique pour retenir les leçons positives qui permettent la défense de l'intérêt national.

« *L'histoire est la grande maîtresse, il importe de nous en souvenir. C'est dans l'ordre de l'expérience qu'il est bon de savoir pour prévoir, afin de pouvoir.* » (L'Action Française, 15 juin 1934)

**CONFÉRENCE
À BOULOGNE-SUR-MER**

Samedi 21 mars, un cercle s'est réuni à Boulogne-sur-Mer pour éveiller la curiosité des participants à la doctrine d'AF : le Politique d'abord, l'empirisme organisateur, le nationalisme intégral... Politiques sociale, migratoire, économique, écologique, de souveraineté et internationale ont été évoquées..

**SESSION
ÉTUDIANTE À LYON**

L'Action française étudiante Rhône-Alpes a reçu les 21 et 22 mars le bureau étudiant parisien. Une vingtaine de militants ont manifesté le samedi devant

le local des jeunes européens de Lyon, réclamant la sécession de l'Union européenne et dénonçant la mascarade électorale qui se profile. Matthieu de Vault, secrétaire général des étudiants d'AF,



a présenté la campagne « *Pas d'élections, sécession* » ; Pierre Richard, pour les Grenoblois, et Pierre Grand, pour les Lyonnais, ont dressé le bilan militant ainsi que les perspectives pour le mouvement dans la région. Un banquet royaliste a suivi. La session s'est terminée le dimanche par une vente à la criée sur le quai Saint-Antoine, puis par un atelier militant organisé par Juliette Shiro.

* AFE Lyon: <http://afelyon.hautetfort.com>, lyonroyaliste@gmail.com; 06 45 76 93 55.

**QUAND LES CATHOS
FONT DE LA RÉSISTANCE**

La matinée du 22 mars devait marquer le point d'orgue de l'action contre le Sida. Occasion de manifester la doxa haineuse envers Benoît XVI. Les jeunesses écologistes, le PCF et quelques élus parisiens, rassemblés sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris, distribuaient des préservatifs et des tracts appelant les fidèles sortant de la messe à réclamer la démission du pape ! Ils ont vu leur résister avec panache un groupe de 40 militants, dont plusieurs d'Action française. Les provocateurs n'ont pu mener à bien leur action. Quelques policiers en civil tentaient de disperser les groupes, mais c'est alors que quinze militants d'Act up se sont allongés pour bloquer les deux entrées de la cathédrale en scandant avec monotonie : « *La capote c'est la vie, le pape l'interdit !* » Soixante agents de police les ont encerclés et protégés tandis que plusieurs jeunes, prêts à en découdre avec ceux d'Act up, tentaient de leur jeter des œufs et des sacs d'eau. Les forces de l'ordre ont immédiatement réagi et arrêté onze militants catholiques sous prétexte qu'ils ne disposaient pas d'autorisation préfectorale pour s'opposer à une manifestation sur un lieu public ! Précisons qu'Act up ne disposait pas non plus d'autorisation du préfet...

A.M.

**Mariage de SAR le prince
Jean de France**



Un car est mis à la disposition de nos lecteurs, sympathisants et militants désireux d'assister au mariage de SAR le prince Jean de France le 2 mai à Senlis : départ à 8 heures porte de la Chapelle ; retour à 20 heures au même endroit. Aller-retour : 12 euros ; déjeuner à Chantilly : 30 euros. Réduction de 20 % pour les étudiants, chômeurs, ecclésiastiques, familles nombreuses. Renseignements et inscriptions : 01 30 26 02 40.

Uns souscription est ouverte pour offrir le cadeau de l'Action française aux jeunes mariés. Adresser vos dons à l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS, en mentionnant "Pour le cadeau du prince Jean de France". Chèques à l'ordre de PRIEP - L'Action française.

TOURS - SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL

Session de formation étudiante

Samedi - 10 heures : lancement de la session ; 10 h 30 : "Les campagnes de l'Action Française" ; 12 h 30 : déjeuner ; 14 h 30 : "Notre nationalisme" ; 16 h 30 : " Europe, Sécession" ; 19 heures ; diner et soirée militante. Dimanche - 10 heures : matinée militante ; 12 h 30 : déjeuner.

Participation : 5 euros. Renseignements et réservation : Thibault, 06 79 60 14 98 ; afetours@gmail.com

AQUITAINE

**La désinformation
autour de l'immigration**



Conférence d'Arnaud Raffard de Brienne, auteur d'ouvrages sur les Croisades, la colonisation, l'esclavage, la repentance...

- **Bordeaux** - Dîner-débat vendredi 24 avril à 19 h 30 au restaurant Le Xaintrailles, 114 boulevard du Maréchal Leclerc. Participation : 23 euros.
- **Toulouse** - Déjeuner-débat samedi 25 avril à 10 h 30, dans le centre-ville. Participation : 23 euros.
- **Biarritz** - Conférence dimanche 26 avril à 15 heures, 34 rue de Parme. Participation : 5 euros.

Inscription impérative avant le 21 avril auprès de : CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX. Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de CAEC - CCP 15 503 63 W. Renseignements : <http://af-aquitaine.over-blog.com/>

HOMMAGE À HENRI IV

Dimanche 22 mars, une trentaine de royalistes ont rendu hommage à Henri IV à l'invitation du Groupe d'Action royaliste. Après une intervention de Frédéric Winckler rappelant le rôle du roi dans le rétablissement de la paix civile et le redressement de l'économie française, une gerbe a été déposée au pied de la statue du Pont-Neuf tandis que retentissait le chant Vive Henri IV. Guy Steinbach stimula les jeunes militants à l'aube du mariage du Prince Jean, "notre printemps capétien". Lors du "banquet camelot", Jean Philippe Chauvin prononça un dis-



cours sur la crise et les solutions que peut apporter la monarchie. Les dernières initiatives furent présentées : SACR TV, prochaine

émission radio, autocollants, réédition de la brochure de Firmin Bacconnier sur le redressement économique sous Henri IV...

SACR TV

SACR TV est "la première chaîne de télévision royaliste sur Internet". Rendez-vous à cette adresse : www.actionroyaliste.com/sacrTV

VENDEURS VOLONTAIRES

Rejoignez les points de vente de L'Action Française 2000 : jeudi après-midi, vendredi en fin de journée, le dimanche. fredericwinckler@yahoo.fr

» MARIAGE

□ Nous avons la joie d'annoncer le mariage de M. Stanislas Motte-Pauchon avec M^{lle} Maÿliss Raffard de Brienne. La messe sera célébrée le samedi 18 avril à 10 h 30 en l'église de la Mission de France, 44 rue du Tapis Vert dans le 1^{er} arrondissement de Marseille. Le consentement des époux sera reçu par M. l'abbé Laurent Ramé. Nous présentons nos bien vives félicitations aux parents, M. et M^{me} Albert Motte-Pauchon et M. et M^{me} Bruno Raffard de Brienne, et nos vœux affectueux de bonheur aux heureux époux.

» NAISSANCE

□ C'est avec joie que nous apprenons la naissance le 13 janvier et

le baptême le 7 février d'Ephrem Guillard, fils du maréchal des Logis Nicolas Guillard, ancien militant de notre mouvement et de Madame, petit frère de Cyriaque et Enguerrand. Nous formulons nos vœux bien sincères au jeune Ephrem et nos vives félicitations aux heureux parents et grands-parents dont M. et M^{me} Georges Guillard, fidèles abonnés du journal.

» DÉCÈS

□ Nous avons appris avec peine le décès de M. Bernard BÉDEL de BUZAREINGUES, survenu le 23 mars 2009 à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était le fils d'Henri Bédel, secrétaire général de l'AF en Aveyron pendant de longues années. Les obsèques de Bernard Bédel de Buza-

reingues ont été célébrées le jeudi 26 mars dans l'église de Buzareingues (Aveyron), sa paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière du château de Buzareingues. À son épouse, née Magdeleine Bouts, nièce de Maxime Real del Sarthe, à ses enfants Geneviève, Florence, Sabine, Stéphane, Fabienne et Philippe, et à toute sa famille nous présentons nos condoléances attristées et l'assurance de nos prières.

» RENDEZ-VOUS

□ **France royaliste Nice-Provence** - Réunion de printemps le dimanche 19 avril, dans les salons du Grand Hôtel Alston, 12 avenue Félix Faure à Nice. 12 heures : déjeuner amical ; 15 heures : conférence du Dr Jean-Pierre Dickès, "Demain,

l'homme artificiel". Déjeuner et conférence : 35 euros ; conférence seule : 5 euros ; étudiants : 2 euros. Réservation : 04 93 98 10 45.

□ **Centenaire de la béatification de la pucelle d'Orléans** - À Nice le dimanche 19 avril, messe en la chapelle de la Visitation (FSSPX), place Sainte-Claire. Déjeuner à 12 heures. Renseignement et inscriptions : Jean-Pierre Thouvenin, 04 93 81 22 27 ou 06 34 47 67 03.

» CULTURE

□ **Exposition à Paris** - La Grande aventure des chrétiens d'Orient, du 2 au 14 avril : un parcours illustré pour découvrir la richesse et la diversité des

Églises et des chrétiens d'Orient. Église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, 66 avenue Ledru-Rollin et 57 rue Traversière, Paris 12^e.

□ **Théâtre** - 1 heure 1/4 : cette pièce de notre ami Henry Le Bal est à l'affiche du 4 au 25 avril, crypte du Martyrium Saint-Denis, 11, rue Yvonne Le Tac, Paris 18^e (métro Abbesses). À 19 h 30 (dimanche à 16 heures). Relâche lundi, dimanche et lundi de Pâques. Billetterie : 15 euros. Réservation : 06 71 61 47 57 et 01 42 23 48 94.

» ANNONCE

□ **RETRAITÉ** du ministère de la justice offre contre logement : gardiennage et ses talents dans de nombreux domaines. Tél : 02 99 61 06 99.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

À quand la vraie mort de la Françafrique ?

À l'issue d'une visite du président Nicolas Sarkozy en République démocratique du Congo, au Congo Brazzaville et au Niger - sur la route de l'uranium... -, aucune réforme ne se dessine pour la politique africaine de la France. Le contexte international requiert pourtant des changements radicaux.

Régulièrement on nous annonce la mort de la Françafrique. Le candidat Sarkozy lui-même avait annoncé qu'on allait - une fois de plus - en finir avec elle au nom - une fois de plus - de la morale démocratique et de la lutte contre la corruption, le néocolonialisme et autres héritages d'un passé détestable.

C'était sans compter avec des pratiques et des habitudes fortement ancrées en France et les intérêts voraces d'un certain nombre de bénéficiaires africains. Pour avoir cru à la mort annoncée de la Françafrique, et avoir voulu imaginer une autre politique, Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Coopération, a été renvoyé aux Anciens Combattants, à la demande, semble-t-il, d'acteurs africains et français peu soucieux de perdre des droits acquis.

Scléroses

Jusqu'à ces derniers temps on continuait, chez les acteurs et bénéficiaires de ce système, à s'interroger sur le coût du changement de politique. Quel prix est-on prêt à payer pour adapter la politique française en Afrique aux nouvelles données géopolitiques, aux exigences d'une moralisation affichée, aux concurrences chinoise, indienne, américaine ? Au-delà de la conjoncture ces questions en évoquent une autre plus centrale : l'État français a-t-il les ressources intellectuelle, morale, financière pour payer le prix d'un véritable *aggiornamento* ? Comme l'Amérique est en train de le faire ! Comme le Vatican est en train de le faire ! Comme l'UE, sous l'impulsion du Belge Louis Michel, semble être en train de le faire. Il faut répondre non.

À défaut, dans le cadre d'un bref article, de développer les raisons pour lesquelles le régime semble incapable de payer le prix du changement, à défaut de traiter du mal à sa racine, on aurait pu imaginer que s'élaborassent une doctrine et une pratique du codéveloppement offrant une alternative à une Françafrique tant décriée. Quelques exemples montrent la difficulté de la tâche.

Premier exemple : le compte épargne codéveloppement annoncé dans la loi du 24 juillet 2006 et le décret du 19 février 2007 ne verra sans doute jamais le jour, malgré les engagements du 11 septembre 2007 de M^{me} Christine Lagarde et de Charles Milhaud, à cette date encore président de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE). On pouvait d'autant plus fonder quelque espoir de voir ce compte expérimenté à Marseille que Charles Milhaud y est conseiller municipal et que l'on compte dans cette ville environ 78 000 Comoriens. Deuxième exemple : la création

d'entreprises par les migrants dans leur pays d'origine montre également le poids des inerties. En ce domaine et malgré un engagement fort de Pierre Simon, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) et vice-président de la Conférence permanente des Chambres de commerce africaines

une Belgafrrique qui a laissé un souvenir d'autant meilleur que le pays traverse depuis l'indépendance des crises à nulle autre pareille pour aboutir à un pillage du pays par toutes les grandes puissances, y compris européennes. Les intérêts allemands sont très puissants. De ce fait il est heureux que le président français ait

ce vendredi 27 mars au Niger. » Chacun en aura déduit que le Niger regorge d'uranium et que, même si Areva est depuis quarante ans présent au Niger, un accompagnement politique n'est pas inutile surtout s'il s'agit de donner un coup de main à un président aux prises avec une durable rébellion touareg.



et francophones (CPCCAF), le projet de constitution d'une cellule ad hoc n'a pu aboutir. En raison notamment des priorités données par la Maison de l'Afrique à la promotion des tapis artisanaux maliens. En raison également de l'inefficacité crasse des services de M. Brice Hortefeux.

Changer de politique

Ces insuffisances des pouvoirs publics ont d'ailleurs été largement développées lors du colloque organisé au Sénat le 20 janvier 2009 par le Centre de formation des élus locaux pour les élus en charge des diasporas dans leur ville. On a pu y noter une forte convergence d'analyse entre les orateurs du Partenariat africain et Gustave Massiah, président du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID). Ira-t-on vers un front commun des associations de la société civile pour dénoncer les scléroses des organismes publics et para publics ?

Peut-on attendre des changements suite à la visite de Nicolas Sarkozy en Afrique ? La République démocratique du Congo (RDC) n'a jamais, officiellement, appartenu à la Françafrique. Tout au plus à

tenté de rétablir les positions françaises compromises par une posture qui avait indisposé M. Kabila. Nicolas Sarkozy avait en début d'année suggéré un partage de certaines richesses minières entre la RDC et le Rwanda. Toujours est-il qu'il est heureux de voir la France revenir dans cette immense RDC.

Au Congo Brazzaville, chez M. Denis Sassou Nguesso, la langue de bois a fait son festival. Un exemple ? Nicolas Sarkozy a appelé à « la rénovation de la relation franco-africaine » : « Nous devons redéfinir les termes d'une proximité et d'une familiarité renouvelée. Il faut nous débarrasser des pesanteurs du passé... » On pourrait en citer dix pages sans rien apprendre au lecteur. Le président français a même précisé qu'il ne voulait pas « la liquidation d'une relation ancienne ». Alors que précisément l'*aggiornamento* passe par certaines liquidations. On ne voit guère de changements en perspective après le passage de M. Sarkozy.

Mais la grande affaire fut l'étape du Niger. D'ailleurs la vraie présentation du voyage présidentiel doit s'y faire ainsi : « Nicolas Sarkozy accompagnait Anne Lauvergeon, présidente de Areva

En fait le voyage de Sarkozy n'infléchit pas stratégiquement la vision françafrique. Sans faire une obsession du changement il faut au moins avoir présent à l'esprit que la Françafrique, sans même évoquer ses faiblesses intrinsèques, n'est plus armée pour faire face aux défis nouveaux (Chine, Obama, Inde). En ce sens les piétinements du codéveloppement se paieront demain très cher. Mieux vaut changer aujourd'hui de politique. Ce gouvernement en est-il capable ? Ce régime en est-il capable ?

MICHEL FERLENS

SITUATION INCERTAINE À MADAGASCAR



Madagascar, 587 000 km², 20 millions d'habitants, est une terre connue par les Français. La "Grande île" a toujours vécu une histoire mouvementée : cinq "coups de force" depuis 1972 ; cinq changements de régime en dehors ou en marge des règles constitutionnelles. Le sixième vient de se produire.

Une révolte populaire, dirigée par le maire de la capitale, a renversé le président Marc Ravalomanana et l'a contraint à la fuite. Il est vrai que l'armée n'a pas soutenu le président déchu. Ce dernier avait soulevé quelques espoirs au moment de son arrivée au pouvoir en 2002. Appuyé par les Églises protestantes pro-américaines, il promettait surtout de lutter contre la corruption et d'œuvrer en faveur des couches défavorisées dans un pays si riche en ressources dont la population a besoin de tout. Le rêve fut de courte durée. L'homme d'affaires Ravalomanana a transformé Madagascar en entreprise personnelle. Tout pour lui, sa famille et ses associés. Un diplomate nordique de haut rang, en poste dans le pays, brossait pour nous, juste avant la chute du président, un tableau ahurissant de la situation, dominée par la corruption.

Le nouveau "maître" du pays, Andry Rajoelina, trente-quatre ans, ancien "disc jockey", élu maire de la capitale, sympathique, élégant, démesurément ambitieux, populiste, surnommé TGV par ses partisans - il est toujours pressé - pourra-t-il apporter l'équilibre et la normalisation au pays ? Rien de moins sûr. Après une période d'euphorie, les contre-manifestations ont commencé. L'ex-président a encore des partisans et des clients. Les Églises protestantes sont puissantes et l'armée exigeante. Il serait souhaitable que la Grande île, pays auquel tant de souvenirs communs attachent les Français, qui a tout pour connaître un développement équilibré et une croissance rapide, retrouve sa stabilité, ou plutôt la trouve enfin.

P.N.

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	60 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A